

**RAPPORT ET RÉOLUTIONS
DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

**Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, novembre 1996**

Adresse
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. 108
Ankara - TURQUIE
Tel: 90-312-231 97 40
Tlfax: 90-312-232 10 66
Tlx: 42 1010 DPT Tr

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

RÉSOLUTIONS DE L'OIC CONSTITUANT LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L' OCI

Page

Résolution adoptée par la troisième Conférence islamique au sommet portant création des Comités permanents de l'OCI présidés par les Chefs d'État.....11

Communiqué final de la quatrième Conférence islamique au sommet confiant la présidence du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale au Président de la République de Turquie.....13

Résolution N°8/7-E (IS) sur les activités du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC).....15

DEUXIEME PARTIE

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

Liste des documents de base examinés et/ou présentés à la douzième Session du COMCEC.....25

Rapport de la douzième Session du COMCEC 31

ANNEXES

Liste des Participants à la douzième Session du COMCEC.....	47
Discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC à la séance d'ouverture.....	67
Discours de S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique à la séance d'ouverture.....	83
Discours de S.E. Naşir Abdullah AL-ROUDHAN, Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances de l'Etat du Koweït à la séance d'ouverture.....	93
Discours de S.E. Morteza Mohammad KHAN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République islamique d'Iran, à la séance d'ouverture.....	101
Discours de S.E. Basoga NSADHU, Ministre d'État pour les Finances de la République d'Ouganda à la séance d'ouverture.....	109
Discours de S.E. Dr. Ahmed Mohamed ALI, Président de la Banque Islamique de Développement à la séance d'ouverture.....	119
Ordre du jour de la douzième Session du COMCEC.....	131
Texte de l'exposé de S.E. Necati ÖZFIRAT, Sous-secrétaire d'État à l'Organisme de Planification d'État de la République de Turquie et Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires sur les délibérations sur l'expérience des États membres de l'OCI en matière de privatisation.....	135

10	Discours de S.E. Prof. Dr. Necmettin ERBAKAN, Premier ministre de la République de Turquie à la séance spéciale organisée au cours de la douzième Session du COMCEC.....	141
11.	Résolution (1) de la douzième Session du COMCEC.....	151
12.	Résolution (2) sur les questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays ...	161
13.	Discours de S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, à la séance de clôture.....	179
14.	Discours de S.E. Edmond Mompea MBIO, Secrétaire d'État pour le développement industriel et commercial de la République du Cameroun à la séance de clôture.....	185
15.	Discours de clôture de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie, à la séance de clôture.....	191

PREMIÈRE PARTIE

**RÉSOLUTIONS DE L'OCI CONSTITUANT
LA BASE ET DÉTERMINANT L'ORIENTATION
DES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT POUR
LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE**

I

RESOLUTION ADOPTEE PAR LA TROISIEME CONFERENCE ISLAMIQUE AU SOMMET PORTANT CREATION DES COMITES PERMANENTS DE L'OCI PRESIDES PAR LES CHEFS D'ETAT

Résolution No. 13/3-P(IS)

La Troisième Conférence Islamique au Sommet "Session de la Palestine et d'Al Qods" réunie à Mekka Al Mokarramah, Royaume d'Arabie Saoudite, du 19 au 22 Rabie Al Awwal 1401 H (25-28 janvier 1981),

AYANT PRIS CONNAISSANCE de la proposition faite par sa Majesté le Roi HASSAN II, Président du Comité d'AL QODS, au sujet de la création de trois Comités présidés par les Rois et Chefs d'Etat Islamiques,

CONVAINCUE de la nécessité de consolider l'action islamique conjointe dans les domaines scientifique, technologique, économique et commercial,

DESIRANT donner à l'information et à la culture un nouvel élan pour faire connaître à l'opinion publique internationale les problèmes fondamentaux de la nation islamique surtout ceux d'AL QODS et de la Palestine et pour faire face à la campagne tendancieuse visant l'Islam et les musulmans;

DECIDE:

I. De créer des Comités Permanents pour la Coopération scientifique et technologique, la coopération économique et commerciale et de l'information;

II. Ces Comités sont chargés de suivre la mise à exécution des résolutions adoptées ou à adopter par la Conférence Islamique dans les domaines précités, d'étudier les moyens de consolider la coopération entre les Etats islamiques dans ces domaines, d'élaborer les programmes et de faire les propositions susceptibles de consolider les capacités des Etats Islamiques à cet effet;

III. Chaque comité se compose des représentants de dix pays, au niveau Ministériel, sous la présidence d'un Chef d'Etat Islamique;

IV. Les membres de ces comités sont élus par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques pour un mandat de trois ans renouvelable;

V. Ces comités se réunissent sur convocation de leur Président, ou de la majorité des Etats membres; leurs réunions sont statutaires si la majorité y assiste.

II

COMMUNIQUE FINAL DE LA QUATRIEME
CONFERENCE ISLAMIQUE AU SOMMET CONFIAIT LA PRESIDENCE
DU COMITE PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET
COMMERCIALE A S.E.M. KENAN EVREN,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE

Communiqué Final No. IS/4-84/E/DEC

"... La Conférence a décidé de confier à S.E. M. Kenan EVREN, Président de la République de Turquie, la présidence du Comité Permanent de la Coopération Economique et Commerciale..." (Page 15, paragraphe **40**)

- III -

**RÉSOLUTION N° 8/7-E/IS
SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT
POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
ET COMMERCIALE (COMCEC)**

La Septième Conférence islamique au Sommet (session de la Fraternité et de la Renaissance), tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, du 11 au 13 Rajab 1415 H (13-15 décembre 1994);

Rappelant les résolutions des Troisième, Quatrième et Cinquième islamiques au Sommet sur le COMCEC et le Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI;

Rappelant la résolution 2/6-E(IS) de la Sixième Conférence islamique au Sommet sur les activités du COMCEC chargeant celle-ci de formuler des nouvelles stratégies pour le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique entre les Etats membres de l'OCI et de prendre une action appropriée en vue de sa mise en application;

Rappelant les résolutions des Conférences islamiques des Ministres des Affaires étrangères relatives aux activités du COMCEC;

Rappelant également les résolutions adoptées lors des dix précédentes sessions du COMCEC pour entreprendre une action efficace dans le domaine de la coopération économique entre les Etats membres, en particulier en matière de commerce;

Notant avec appréciation que, suite aux facilités de financement du commerce à plus long terme qui ont commencé à fonctionner à partir de 1988, les statuts de la Société islamique d'assurance-crédit à l'exportation et de garantie des investissements sont entrés en vigueur, et que la Société commencera ses opérations à partir de juillet 1995, sous l'égide de la BID;

Notant avec appréciation également les efforts consentis par le Secrétariat général, les organes subsidiaires et les institutions affiliées et

spécialisées de l'OCI opérant dans le domaine de l'économie et du commerce pour mettre en oeuvre les résolutions du COMCEC;

Reconnaissant l'importance que revêtent, pour les Etats membres, les nouvelles configurations économiques qui prennent forme au niveau mondial dont, à titre particulier, la création du Marché unique européen, la création et le renforcement des groupements économiques régionaux dans les Amériques, en Asie et dans le Pacifique, le progrès enregistré par le processus de paix au Moyen-Orient et la conclusion de l'Uruguay Round sur les négociations commerciales;

1. APPROUVE la stratégie et le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI adoptés par la Dixième session du COMCEC,
2. NOTE AVEC APPRÉCIATION que la stratégie sur la coopération économique adoptée par le COMCEC favorise la coopération entre les sous-groupements des Etats membres et est basée sur les principes qui mettent un accent sur le rôle du secteur privé, la libéralisation économique, l'intégration à l'économie mondiale et le respect des structures économiques, politiques, juridiques et constitutionnelles et des obligations internationales des Etats membres,
3. NOTE EGALEMENT AVEC APPRECIATION que le Plan d'action est un document de politique générale et flexible, pouvant être amélioré au fur et à mesure de sa mise en application conformément aux dispositions prévues dans son chapitre sur le suivi et la mise en application,
4. RECONNAIT la nécessité urgente de mettre en application le Plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI, conformément aux principes et aux modalités de fonctionnement de la stratégie et les procédures prévues dans le chapitre sur le suivi et la mise en application,
5. APPELLE les Etats membres à accueillir, dans les meilleurs délais, la réunion du Groupe intersectoriel d'experts prévue dans le chapitre sur le suivi et la mise en application du Plan d'action,

6. NOTE AVEC APPRECIATION la décision du COMCEC qu'à compter de sa Onzième session, il servira également de plateforme pour les Etats membres, où les ministres chargés de l'Economie pourraient échanger des vues sur les questions d'actualité de l'économie mondiale et de choisir "Conséquences des négociations commerciales de l'Uruguay Round et de la création d'une Organisation mondiale de Commerce sur le commerce extérieur des Etats membres" comme thème de la Onzième session du COMCEC prévue du 5 au 8 novembre 1995, en Turquie,
7. APPELLE les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et/ou ratifier les statuts et accords adoptés par l'OCI en matière de coopération économique, à prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en oeuvre des résolutions du COMCEC et à adhérer aux projets de coopération économique conçus à cet effet,
8. DEMANDE au Secrétariat général de l'OCI de suivre la mise en oeuvre des résolutions du COMCEC et de continuer de lui apporter l'assistance nécessaire lui permettant de mieux s'organiser et mener à bien ses activités.

DEUXIÈME PARTIE

**LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ET
RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

-I-

**LISTE DES DOCUMENTS DE BASE
EXAMINÉS ET/OU PRÉSENTÉS À
LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**LISTE DES DOCUMENTS DE BASE
EXAMINÉS ET/OU PRÉSENTÉS À
LA DOUZIÈME SESSION DU COMECE**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

COTE DU DOCUMENT

1. Projet d'ordre du jour annoté de la douzième Session du COMCEC.OIC/COMCEC/12-96/AA
2. Rapport de la douzième Réunion du Comité de suivi du COMCEC.OIC/COMCEC-FC/12-96/REP
3. Rapport de base du Secrétariat général de l'OCI à la douzième Session du COMCEC.OIC/COMCEC/12-96/D(1)
4. Examen de la mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique entre les États membres de l'OCI.OCI/COMCEC/12-96/D(6)
5. Rapport du Secrétariat général sur les questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays islamiques.OIC/COMCEC/12-96/D(7)

Rapport de la troisième Réunion du
secteur privé pour la promotion du
commerce et de l'investissement
conjoint entre les pays islamiques et
Déclaration de Bandoeng.....OIC/COMCEC/12-96/D(3)

Rapport d'activité de la BID sur la
Société islamique d'assurance de
l'investissement et du crédit à
l'exportation.....OIC/COMCEC/12-96/D(2)

Rapport de la septième Réunion des
experts des pays islamiques en
normalisation et projet de Statuts de
l'Organisation de normalisation et de
métrologie des pays islamiques.....OIC/COMCEC/12-96/D(5)

Rapport du Directeur général du
Centre d'Ankara.....OIC/COMCEC/12/DR

Rapport d'activité du Centre
islamique pour le développement du
commerce.....OIC/COMCEC/12-96/D(8)

Rapport du CIDC sur la sixième
Foire islamique des États membres
de l'OCI.....OIC/COMCEC/12-96/D(9)

12. Réunion générale ONU-OIC:
Rapport final..... OIC/COMCEC/12-96/D(10)
13. Rapport de la troisième Conférence
islamique des Ministres des postes et
télécommunications..... MMDT/3-96/REP
14. Mandat du Village islamique
international présenté par la Chambre
indonésienne du commerce et
d'industrie,.....
15. La privatisation dans les États
membres de l'OCI présenté par le
CRSEFPI.....
16. Rapport de l'Atelier sur la priva-
tisation dans les pays islamiques
présenté par le CRSEFPI.....
17. Document de la CICI sur la
privatisation dans les pays
islamiques..... OIC/COMCEC/12-96/PRV(3)
18. Privatisation et mise en valeur des
ressources humaines et Expérience
de l'Institut islamique de technologie
(HT).....

19. Rapport de la FISTED

20. Rapport du Secrétariat de l'OCE sur
l'"Expérience des États membres en
matière de privatisation".....OIC/COMCEC/12-96/PRV(2)

21. Le défi de la privatisation et du
développement de l'infrastructure au
Moyen Orient et en Afrique du
Nord.....OIC/COMCEC/12-96/PRV(4)

22. Rapports nationaux de la Turquie, de
l'Indonésie, du Gabon, de l'Iraq, de
la Jordanie, du Soudan, de la Syrie,
du Maroc, de l'Ouganda et de la
Palestine sur les expériences de leurs
pays respectifs en matière de
privatisation.....

-II-

**RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DU
COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

1. La douzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) s'est tenue à Istanbul les 14 et 15 novembre 1996. La session était précédée par une réunion des Hauts Fonctionnaires, les 12 et 13 novembre, pour examiner les points de l'ordre de jour et préparer les projets de résolution.

2. Ont participé à la réunion les représentants des États membres suivants de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI):

1. République d'Albanie
2. République d'Azerbaïdjan
3. Etat du Bahrein
4. République Populaire du Bangladesh
5. Burkina Faso
6. République du Cameroun
7. République Arabe d'Egypte
8. République du Gabon
9. République de Gambie
10. République de Guinée
11. République d'Indonésie
12. République Islamique d'Iran
13. République d'Irak
14. Royaume Hachémite de Jordanie
15. République du Kazakhstan
16. Etat du Koweït
17. République du Kirghizistan
18. République du Liban

19. Jamahirya arabe libyenne populaire et socialiste
20. Malaisie
21. République du Mali
22. République islamique de Mauritanie
23. Royaume du Maroc
24. République du Niger
25. Sultanat d'Oman
26. République Islamique du Pakistan
27. Etat de Palestine
28. Etat du Qatar
29. Royaume d'Arabie Saoudite
30. République du Sénégal
31. République de Sierra Leone
32. République du Soudan
33. République Arabe Syrienne
34. République de Tunisie
35. République de Turquie
36. République d'Ouganda
37. Etat des Emirats Arabes Unis
38. République d'Ouzbékistan
39. République du Yémen

Le représentant de la République turque de Chypre du Nord a également assisté à la Réunion en qualité d'observateur et le représentant de la République de Bosnie-Herzégovine y a participé en tant qu'invité.

3. Ont également pris part à la Réunion S.E. Dr.Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI et les représentants des Organes subsidiaires et Institutions affiliées et spécialisées suivants de l'OCI:

Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (CRSEFPI), Ankara

Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), Casablanca

Fondation islamique des Sciences, de la Technologie et du Développement (FISTED), Jeddah

Institut islamique de Technologie (IT), Dhaka

Centre de Recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA), Istanbul

Banque islamique de Développement (BID), Jeddah

Chambre islamique de Commerce et d'Industrie (CIO), Karachi

Association islamique des Armateurs des pays islamiques (AIA), Jeddah

Réseau inter-islamique de Science et de Technologie en matière d'Océanographie (RIOCI), Izmir

4. Assistaient également à la Session les représentants des organisations internationales et des institutions spécialisées des Nations Unies suivantes:

Commission économique du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), Riyadh

Organisation de Coopération économique (OCE), Téhéran

Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Genève

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Washington D.C.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York

(Une copie de la liste des participants à la douzième Session du COMCEC figure en Annexe 1).

Séance d'ouverture

5. La cérémonie d'ouverture de la douzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

6. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, S.E. Süleyman DEMIREL a exprimé ses remerciements et son appréciation au Secrétariat général de l'OCI et aux institutions de l'OCI pour le vif intérêt qu'ils portent aux activités du COMCEC et pour leur contribution précieuse. A cet égard, il a rendu particulièrement hommage à S.E. Hamid AL GABID, Secrétaire général de l'OCI qui prend part pour la dernière fois aux sessions du COMCEC, pour le dévouement dont il a fait preuve au service de la cause de la communauté de l'OCI. Pour conclure, S.E. Süleyman DEMIREL a souhaité plein succès aux délégués.

(Le texte du discours d'ouverture de S.E. Süleyman DEMIREL figure en Annexe 2).

7. Dans son discours, S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, a exprimé ses profonds remerciements et sa considération à S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, et à S.E. Tansu ÇİLLER, Ministre des affaires étrangères et vice-Premier ministre de République de Turquie pour le vif intérêt qu'ils accordent à la promotion de la coopération économique entre les États membres de l'OCI et pour leurs sages directives.

(Le texte du discours de S.E. Dr. Hamid Al-GABID figure en Annexe 3).

8. Les Chefs de délégation de l'Etat de Koweït, de la République Islamique d'Iran et de la République d'Ouganda ont prononcé des discours au nom des trois groupes géographiques des États membres qu'ils représentent. Tout en exprimant leurs remerciements et leur appréciation à S.E. Süleyman DEMIREL pour ses sages directives en tant que Président du COMCEC, les Chefs de délégation ont indiqué les difficultés économiques accrues que rencontrent les pays membres et la nécessité de modes de coopération plus efficaces. Les Chefs de délégation se sont félicités des progrès accomplis par le COMCEC dans le domaine de la coopération économique entre les États membres. Ils ont remercié le Président, le Premier Ministre, le Gouvernement et le peuple turc pour leur appui soutenu à la coopération économique entre les États membres de l'OIC ainsi que pour leur accueil chaleureux et les excellentes dispositions prises en vue de la réunion.

(Les textes des discours prononcés au nom des États membres arabes, asiatiques et africains figurent en Annexes 4, 5 et 6 respectivement).

9. Dans son discours prononcé à la cérémonie d'ouverture, S.E. Ahmed Mohammed Ali, Président de la Banque islamique de Développement, a exposé les activités de la BID et mis l'accent sur les progrès réalisés par la Banque dans les études qui lui ont été confiées par le COMCEC.

(Le texte du discours du Président de la BID figure en Annexe 7).

10. A la suite de la cérémonie d'ouverture, S.E. Süleyman DEMIREL a reçu les Chefs de délégation.

Séance de Travail Ministérielle

11. La Séance de travail ministérielle de la douzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Prof. Dr. Tansu ÇİLLER, Ministre des affaires étrangères et vice-Premier ministre de la République de Turquie.

12. Les Ministres ont adopté le projet d'ordre du jour de la douzième Session du COMCEC et décidé d'examiner le Point 10 de l'ordre du jour sur l'échange de points de vue sur l'"Expérience des États membres en matière de privatisation" et les projets de Résolutions élaborés par les Hauts Fonctionnaires, au lieu de réexaminer les points restants de l'ordre du jour.

(L'ordre du jour de la douzième Session du COMCEC figure en Annexe 8).

13. S.E. Necati OZFIRAT, Sous-secrétaire à l'Organisation de Planification d'Etat de la République de Turquie et Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires a fait un bref exposé sur les délibérations des Hauts Fonctionnaires sur l'expérience des États membres de l'OCI en matière de privatisation.

(Le texte de l'exposé du Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires figure en Annexe 9. Les documents soumis au cours de leur réunion par le CRSEFPI, la BIRD et la CNUCED sont disponibles séparément).

14. Les Chefs de délégation de la République de Turquie, de la République d'Indonésie, de la République du Gabon, de la République islamique du Pakistan, de la République d'Ouganda, du Royaume hachemite de Jordanie, de la République populaire de Bangladesh, de la République d'Iraq et de l'État de Palestine ont ensuite présenté leurs exposés. Dans leur exposés, les Chefs de délégation ont brièvement exposé l'expérience de leurs pays respectifs en privatisation, indiqué les objectifs fixés aux programmes de privatisation par leurs gouvernements et exposé les modes de privatisation adoptés par eux.

Ces exposés ont permis de constater que, bien que les objectifs de la privatisation dans les divers pays aient des éléments communs, il existe néanmoins des différences issues de leurs diverses conditions et priorités nationales. Toujours est-il que l'objectif primordial que partagent la plupart des gouvernements est de promouvoir la concurrence économique et la productivité, et de galvaniser, moderniser et mondialiser l'économie. Ils ont également exprimé leurs remerciements au gouvernement turc pour l'hospitalité accordée aux délégués et pour les excellentes dispositions prises en vue de la réunion.

(Les rapports nationaux présentés à la Session sont disponibles séparément).

15. Les Ministres ont examiné et approuvé les Projets de Résolution OIC/COMCEC/12-96/D.RES(1) et OIC/COMCEC/12-96/D.RES(2) et décidé de les soumettre, pour adoption, par l'intermédiaire de leur Président, à S.E. Tansu ÇİLLER, à la séance de clôture.

16. S.E. le Prof. Dr. Necmettin ERBAKAN, Premier Ministre de la République de Turquie s'est adressé aux délégués au cours d'une séance spéciale tenue dans la matinée du 15 novembre 1996. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, S.E. ERBAKAN a indiqué que bien que le monde islamique possède d'immenses potentialités en matière de ressources humaines et naturelles, sa part dans la production économique mondiale demeure insignifiante.

A présent que la coopération économique entre les pays de l'OCI est à présent dotée d'un cadre institutionnel et juridique par le biais du COMCEC, S.E. Prof. Dr. Necmettin ERBAKAN a mis l'accent sur l'importance pour le monde islamique de réaliser un niveau de production plus élevé qui se traduirait par un niveau plus élevé du volume commercial entre les pays de l'OCI.

(Le texte du discours de S.E. Prof. Dr. Necmettin ERBAKAN figure en Annexe 10).

17. S.E. Ginandjar KARTASASMITA, Ministre d'État de l'Organisme de planification nationale du développement de la République d'Indonésie, S.E. Hamid AL GABID, Secrétaire général de l'OCI et S.E. Dr. Ahmed Mohamed Ali, Président de la BID, ont également prononcé des allocutions à cette séance spéciale.

Ils ont exprimé leurs remerciements au Premier ministre, au gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour leur appui soutenu à la coopération économique entre les États membres de l'OCI et pour l'accueil chaleureux et les excellentes dispositions prises pour assurer le succès de la réunion.

Séance de clôture

18. La séance de clôture de la douzième Session du COMCEC s'est tenue sous la présidence de S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC.

19. A la séance de clôture, S.E. Tansu ÇİLLER, Ministre des affaires étrangères et vice-Premier ministre de la République de Turquie a présenté les projets de résolution tels qu'approuvés par les Ministres.

Le Comité permanent a adopté la résolution OIC/COMCEC/12-96/RES(1) et la résolution OIC/COMCEC/12-96/RES(2).

(La résolution OIC/COMCEC/12-96/RÈS(1) et la résolution OIC/COMCEC/12-96/RES(2) figurent respectivement .en Annexes 11 et 12).

20. Au cours d'une cérémonie spéciale organisée à la séance de clôture, les États membres ont signé les Accords et les Statuts ci-après:

Accord général de Coopération économique, technique et commerciale: République du Liban

Accord sur la Promotion, la Protection et la Garantie des Investissements dans les États membres de l'OCI: République de l'Albanie et République du Liban

Accord-cadre sur le Système de Préférences Commerciales dans les États membres de l'OCI: République du Liban et République arabe d'Egypte

21. Dans son discours prononcé à la séance de clôture, S.E. Dr. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, a souligné la vaste portée des résultats auxquels a abouti la douzième Session du COMCEC et s'est félicité du vif intérêt que S.E. Süleyman DEMIREL porte à la promotion de la coopération économique entre les États membres et de ses sages directives. Le Secrétaire général a assuré la réunion de l'entière coopération du Secrétariat général dans le suivi et la mise en oeuvre des décisions prises par la douzième Session du COMCEC.

(Le texte du discours de S.E. Hamid AL-GABID, Secrétaire général de l'OCI, figure en Annexe 13).

22. S.E. Edmond Mompea MBIO , Secrétaire d'État pour le commerce et l'industrie de la République du Cameroun, a prononcé un discours au nom des délégations. Il a exprimé sa profonde appréciation pour les résultats significatifs auxquels a abouti la Session et pour les sages directives du Président Süleyman DEMIREL et le vif intérêt qu'il accorde à la réalisation des objectifs de coopération économique dans le cadre de l'OCI. Il a exprimé ses remerciements et son appréciation à S.E. Prof. Dr.

Necmettin ERBAKAN, Premier ministre de la République de Turquie pour l'importance qu'il attache à la promotion de la coopération économique entre les États membres de l'OCI.

Il a également exprimé ses remerciements au Secrétaire général, Dr. Hamid AL-GABID ainsi qu'aux organes subsidiaires et aux institutions affiliées spécialisées de l'OCI pour leur contribution au succès de la Réunion.

(Le texte du discours de S.E Edmond Mompea MBIO, Secrétaire d'État pour le commerce et l'industrie de la République du Cameroun figure en Annexe 14).

23. Dans son discours de clôture, S.E. Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie, a exprimé ses remerciements et son appréciation aux délégations, au Secrétariat général et aux institutions concernées de l'OCI ainsi qu'aux représentants de la Banque Mondiale et de la CNUCED pour leurs efforts louables et leur contribution positive aux travaux du Comité permanent.

Se félicitant du succès des efforts déployés pour faire du COMCEC un forum d'échange de vues sur les questions économiques mondiales actuelles, le Président a déclaré qu'il serait opportun de choisir "Les conséquences des groupements économiques régionaux et en particulier de l'Union européenne sur les économies des pays membres" comme thème de l'échange de vues qui sera organisé à la treizième Session. S.E. Süleyman DEMIREL a souhaité aux délégués un bon voyage de retour.

(Le texte du discours de S.E. Süleyman DEMIREL figure en Annexe 15).

ANNEXES

-1-

**LISTE DES PARTICIPANTS
À LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**LISTE DES PARTICIPANTS
À LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

A. MEMBER STATES OF THE OIC

REPUBLIC OF ALBANIA

- H.E. SUZANA PANARITI
Minister of Industry, Transport and Trade
- Mrs. ENIKAABAZI
Director, Ministry of Industry, Transport and Trade

REPUBLIC OF AZERBAIJAN

- Prof. Dr. MEHMET NEVRUZOĞLU
Ambassador to Turkey, Ankara

STATE OF BAHRAIN

- H.E. KARIM ALSHAKAR
Director of Int. Affairs, Ministry of Foreign Affairs
- Mrs. KHALID AL KHALIFA
First Secretary, Ministry of Foreign Affairs

PEOPLES REPUBLIC OF BANGLADESH

- H.E. MAHBOOBALAM
Ambassador of Bangladesh to Turkey
- Mr. Md. ANOWAR HUSSAIN
Joint Secretary, Economic Relations Division, Ministry of Finance

BURKINA FASO

- H.E. OUMARDIAWARA
Ambassador in Saudia Arabia
- Mr. MOUSSA B. NEBIE
Director of the Multilatéral Coopération, Ministry of
Foreign Affairs

REPUBLIC OF CAMEROON

- H.E. EDMOND MOMPEA MBIO
State Secretary of Commerce and Industry
- Mrs. HAMAN ADAMA
Counsellor
- Mr. AKOM MVONDO MOÏSE
Chief of International Coopération Dept.
- Mr. MOUHAMADOU YOUSSEF
Diplomat

ARAB REPUBLIC OF EGYPT

- H.E. MOHAMED ELMAHDY FATHALLA
Ambassador of Egypt to Turkey
- H.E. MUHAMMED IZZEDDIN
Ambassador. Ministry of Foreign Affairs, Minister's
Deputy Assistant
- Mr. MOUSTAPHA KHALEF
Minister Plenipotentiary, Head of the Egyptian
Commercial Office in Istanbul
- Mr. AHMED NASSER
Commercial Councillor, General Consulate of Egypt
- Mr. AHMED İSMAİL
Council. Egyptian General Consulate in Istanbul
- Mr. HISHAM EL KHATEEB
Council, Egyptian General Consulate in Istanbul

REPUBLIC OF GABON

- H.E. Dr. KOUSSOU INAMA NABIL
Ambassador of Gabon to Saudi Arabia
- H.E. ESSENOGHE JACQUES BONAVENTURE
Ambassador/Councillor, Ministry of Foreign Affairs

REPUBLIC OF THE GAMBIA

- Mr. BAKARY KOLLEY
Investment Economist, Ministry of Trade, Industry and
Employment

REPUBLIC OF GUINEA

- Mr. MAMADOUBA FADIGA
Counsellor for Economies and Commerce of Guinea
Embassy in Riyadh

REPUBLIC OF INDONESIA

- H.E. GINANDJAR KARTASASMITA
State Minister of National Development Planning
- H.E. SOELARSO H. SOEBROTO
Ambassador to Turkey
- Mr. KOMARADJAJA
Head of the Bureau for International Balance of Payments
- Mr. BUDIPERianto
Senior Official, Department of Foreign Affairs
- Mr. BUDISANTOSO
Senior Official, Department of Tourism, Post and
Telecommunication
- Mr. DEDE KUSUMA EDI IDRIS
Senior Official, Department of Industry and Trade
- Mr. BUDI MULIA
Head of Division of Development and Int. Trade Corp.
Bank Indonesia

- Mr. BUDIARMAN BAHAI
First Secretary, Indonesia Embassy, Ankara
- Mr. EDI YUSUF
Senior Official, Department of Foreign Affairs
- Mr. MUCHRIMHAKIM
Managing Director, Indonesian Chamber of Commerce
and Industry
- Mr. R.H. SUBIANTO
Expert at Chapter of Middle East and OIC Member
Countries
- Mr. DESALWI
Second Secretary, Indonesian Embassy

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

- H.E. MORTEZA MOHAMMADKHAN
Minister of Finance and Economic Affairs
- H.E. ALI AKBAR ARAB MAZAR
Vice Minister for Int. Affairs, Ministry of Economic
Affairs and Finance
- H.E. MOHAMMAD REZA BAGHERI
Ambassador of Islamic Rep. of Iran to Turkey
- Mr. ABDULALIAMIDI
Ministry of Finance, Director General of Bureau for Int.
Institutions and Organizations
- Mrs. SHAHR BANO AMANI ERANGHEH
Member of Islamic Consultative Assembly of Iran,
(Parliament of Islamic Rep. of Iran)
- Mr. MAJID SEKHI JEVARESHK
Consulate of Iran in Istanbul

REPUBLIC OF IRAQ

- H.E. MUHAMMED MEHDÌ SALEH
Minister of Trade
- H.E. RAFI DAHHAM MIJWEI AL TIKRITI
Ambassador of the Rep. of Iraq to Turkey

- Mr. MUSTAFA ABBAS MUSTAFA
Ministry of Trade, Director of International
Organizations Division
- Mr. MUHANAD AHMED SALIH
Commercial Councillor, Embassy of the Rep. of Iraq in
Ankara

HASHEMITE KINGDOM OF JORDAN

- H.E. Dr. HASHIM DABBAS
Minister of Energy and Mineral Resources
- Eng. SAMINSOUR
Adviser of the Minister of Planning

REPUBLIC OF KAZAKHISTAN

- H.E. BAZAZBAY ZHARMENOV
Deputy Minister of Economy
- Mr. ANDAR SHUKPUTOV
First Deputy of Chairman of State Committee for State
Property
- Mr. SERİK SARSEMBAEV
First Secretary of Kazakhstan Embassy in Turkey

REPUBLIC OF KIRGYZSTAN

- H.E. OMURALIEV ESSENGUL
The First Deputy Minister of Economy
- Mr. TÖLÜMÜŞ OKEEV
Ambassador to Turkey, Ankara
- Ms. SARTAGISHEVA DILDE
General Concul
- Mr. NAZARBAYEV RUSLAN
Vice Concul
- Mr. BAKTIGÜL KALEMBEKOVA
Third Secretary, Embassy in Ankara

STATE OF KUWAIT

- H.E. NASIR ABDULLAH AL ROUDHAN
Deputy Prime Minister and Minister of Finance
- Mr. MUSTAFA JASSIM AL SHAMALI
Assistant Undersecretary for Economic Affairs, Ministry
of Finance
- Mr. NASSAR AL MUZAYYAN
First Secretary of Kuwait to Turkey
- Mr. MISHAL MENWER AL ARDHI
Head of the OIC Affairs Division
- Mr. MÜBAREK AL MALLAM
Head of Division, Minister of Finance Office

REPUBLIC OF LEBANON

- H.E. YASSIN JABER
Minister of Economy and Trade
- H.E. JAAFARMOAWI
Ambassador of Lebanon to Turkey
- H.E. FAWZIFAWAZ
Head of Economic Department in the Ministry of Foreign
Affairs
- Mr. MOHAMMAD EL AMIN
General Director of the Ministry of Economy and Trade
- Mr. AHMAD ABDALLAH
General Consul in Istanbul
- Mr. MALEK ASSI
Chief of Department of Foreign Trade in the Ministry of
Economy and Trade

SOCIALIST PEOPLE'S LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

- Mr. SIEDNUSER
Consul General in Istanbul
- Mr. TAHER ABUSHWESHA BAKIR
Head of Department, Ministry of Foreign Affairs

MALAYSIA

- H.E. AHMAD RASIDIHAZIZI
Charge d'Affairs of the Embassy in Ankara

REPUBLIC OF MALI

- Mr. FADIODIARRA
Counsellor Technique, Ministry of Finance and Commerce
- Mr. BABA SOGODOGO
Councillor of Ministry of Foreign Affairs

ISLAMIC REPUBLIC OF MAURITANIA

- Mr. MOHAMED MAHMOUD OULD MOHAMED VALL
Ministry of Foreign Affairs and Coopération, Director of
European & American Division

KINGDOM OF MOROCCO

- Mr. LAHOUAL KOUIDER
Ministry of Foreign Commerce, Head of International
Organizations Dept.

REPUBLIC OF NIGER

- H.E. JAQUES
Minister of Commerce and Industry
- Mr. AMADOU
General Director of SONIDEP
- Mr. JEROME
Director of Industrial Development
- Mr. GARBA
Head of International Relations Service

SULTANATE OF OMAN

- H.E. HAMOUD BÎN HÎLAL AL HABSİ
Undersecretary of Ministry of National Economy

- H.E. BASHIR SALEEM AL FARAJ
Ambassador of Oman to Turkey
- Mr. KHALIFA BÎN SAID AL ABRI
Director of Arab and Int. Org., Ministry of National
Economy

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- Mr. RAHAT UL AIN
Consul General of Pakistan in Istanbul
- Mr. MOHAMMAD NADEEM KHAN
Vice Consul of Pakistan in Istanbul

STATE OF PALESTINE

- H.E. MAHIRALMASRI
Minister of Economy & Trade
- Mr. SA'EB BAMYA
Deputy Minister of Economy & Trade
- Mr. FOUAD YASSIN
Ambassador of Palestine to Turkey

STATE OF QATAR

- Mr. ALI HASSAN AL KHALAF
Director of Economic Affairs Dept., Ministry of Finance,
Economy and Commerce
- Mr. HAMAD BIN MOHAMED AL KHALIFA
Charge d'Affairs of the Embassy of the State of Qatar-Ankara
- MR. AHMED SALIH AL MOHANNADI
Head of International Section. Ministry of Finance,
Economy and Commerce

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. USAMAFAQEEH
Minister of Commerce

- Dr. HAMAD ABDULHAMID AL AWFY
Ministry of Commerce, Director General of Quality
Control and Inspection Dept.
- Mr. SALAH SARHAN
Ministry of Foreign Affairs, Director of International
Economic Dept.
- Mr. ABDULMOHSIN AL YOUSEF
Standards Organization, Director General International Coopération
- Mr. MOHAMMAD AL GHOFALI
Ministry of Finance and National Economy
- Mr. FAISAL AL MUHANNA
The Secretary of the Minister of Commerce

REPUBLIC OF SENEGAL

- H.E. FODESECK
Ambassador, Secretary General, Ministry of Foreign
Affairs
- H.E. PAPA ABDOU CISSE
Ambassador of Senegal to Saudi Arabia, Permanent
Representative to OIC

REPUBLIC OF SIERRA LEONE

- H.E. N.S.B. WELLINGTON
Minister of Economic Planning and Development

REPUBLIC OF THE SUDAN

- H.E. HASSAN ADAM OMAR
Ambassador of Rep. of the Sudan to Turkey
- Mr. MUAWIA BASHIR HUSSEIN
Director General of Int. Finance Corp. Ministry of
Finance & Economy
- Mr. FADLALLA EL HADI IBRAHIM
Minister Plenipotentiary Sudan Embassy, Ankara

SYRIAN ARAB REPUBLIC

- Mr. BADER EDDIN AL FARHAN
General Consul of Syria in Istanbul
- Mr. AHMAD JABBAN
Ministry of Economy and Foreign Trade
- Mr. SHAHER HENEINI
Ministry of Economy and Foreign Trade

REPUBLIC OF TUNISIA

- H.E. AHMED SAHNOUN
Ambassador of Tunisia to Turkey
- Mr. BECHIR MSAKNI
Minister Plenipotentiary, Consul of Tunisia in Istanbul
- Mr. HOUCINE RAHMOUNI
Multilatéral Cooperation Director at the Ministry of Trade

REPUBLIC OF TURKEY

- H.E. Prof. Dr. TANSU ÇİLLER
Minister of Foreign Affairs and Deputy Prime Minister
- H.E. ONURÖYMEN
Ambassador. Undersecretary, Ministry of Foreign Affairs
- H.E. NECATİ ÖZFIRAT
Undersecretary, State Planning Organization
- Mr. İSMAİL HAKKI KARAKAYA
Acting Président, Pnvatization Administration Office
- Mr. OĞUZ ÖZBİLGİN
Deputy Secretary General, President's Office
- H.E. MURAT SUNGAR
Ambassador. Deputy Undersecretary, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. TİMUÇİN SANALAN
Deputy Undersecretary, State Planning Organization

- Mr. YALÇIN ATLI
Acting Vice Président, Privatization Administration Office
- H.E. Aydan KARAHAN
Ambassador, Advisor to the Minister of Foreign Affairs
and Deputy Prime Minister
- H.E. ONUR GÖKÇE
Ambassador, General Director of Protocol Department,
Ministry of Foreign Affairs
- Mr. ATAMAN YALGIN
Deputy Director General of Protocol, Ministry of Foreign Affairs
- Dr. ÖZHAN ÜZÜMCÜOĞLU
Adviser, President's Office
- Mr. YAVUZ AKTAŞ
Head of Department, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. ALÎ KÖPRÜLÜ
Head of the International Economic Organiaztions
Department, Ministry of Foreign Affairs
- Mr. GÜRCAN TÜRKOĞLU
Special Adviser of Minister of Foreign Affairs
- Mr. FEZA ÜSTÜNKAYA
Head of Department, Undersecretariat of Treasury
- Mrs. ERKŞANGÜNKUT
Head of Department, General Directorate of Agreements,
Undersecretariat for Foreign Trade
- Mr. ERSİN EROĞLU
Head of Dept. of Public Relations, Privatization
Administration Office
- Mrs. GONCAGÜL İŞIKLILAR
Head of Department, Foreign Relations, Privatization
Administration Office
- Mr. AHMET KURTER
Head of Foreign Relations Department, Turkish
Standards Institute
- Mr. ALÎ EMRE YURDAKUL
Assistant Secretary General, Union of Chambers and
Commodity Exchanges of Turkey

- H.E. BEDRETTİN TUNABAŞ
Ambassador
- Mr. HASAN DEMİRCİ
Expert, Union of Chambers and Commodity Exchange of
Turkey
- Mr. YAVUZ SELİM ÇELEBİ
Director

REPUBLIC OF UGANDA

- H.E. BASOGANSADHU
Minister of State for Finance
- Mr. JOE WILLY HAGUMA
Principal Finance Officer, Ministry of Finance, Adviser
- Mr. IGANIKO LUGHABO
Assistant to the Minister

STATE OF THE UNITED ARAB EMIRATES

- H.E. ABDUL RAOUF AL MUBARAK
Undersecretary of Ministry of Economy and Commerce
- Mr. YOUSIF ABDULHALIQ AL ANGARI
Ambassador of the United Arab Emirates
- Mr. AL MESHAAINAZAAR FAISAL
Incharge Officer of Organizations and Int. Relations
Dept. in Ministry of Economy and Commerce
- Mr. OMAR AHMED AL MOHARRAMI
Chief of the Organization and Economic Relations

REPUBLIC OF UZBEKHISTAN

- H.E. ABDUGAFUR ABDURRAHMANOV
Ambassador of Uzbekistan to Turkey
- Mr. BAHADIR UMAROV
Counsellor
- H.E. UMARALI HUDAYBERDIYEV
Council General in Istanbul

REPUBLIC OF YEMEN

- H.E. AHMED MOHAMAD SOFAN
Minister of Industry
- Mr. ABDULLAH ADULWALINOUMAN
Ministry of Industry, Director General of Foreign Affairs
- Dr. HAMOOD AL MAKHLAFI
Ministry of Industry, Director General of Standards
- Mr. IBRAHIM AL NAHARI
Ministry of Finance, Director General of Foreign
Financial Relations
- Dr. MOHAMAD ABDULHAFIDH BAHRAN
Ministry of Industry, Director General of Coopérations
- Mr. MOHAMAD ALI AL MUTA
First Secretary of Minister of Industry
- Mr. ABDULLAH SULAIMAN OBAID
President's Office
- Mr. JAMAL YAKUB ABDULHAMID

B. OBSERVERS

TURKISH REPUBLIC OF NORTHERN CYPRUS

- H.E. SALİH COŞAR
Minister of Finance
- Mr. M. SADETTİN TOPUKÇU
General Council in Istanbul

C. GUESTS

REPUBLIC OF BOSNIA-HERZEGOVINA

- H.E. HAJRUDIN SOMUN
Ambassador of Bosnia and Herzegovina to Turkey

P. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- H.E. Dr. HAMID AL-GABID
Secretary General
- H.E. OUSMAN N.R. OTHMAN
Assistant Secretary General
- Dr. ANWAR ABU ALY
Director of the Legal Administration
- Mr. NOUREDDIN EL MEZNI
Director of Protocol and Public Relations
- Amb. M. MOT AHAR HOSSAIN
Director, Economic Affairs
- Mr. HOMIED AL OTAIBY
Professional Officer
- Mr. MOHAMMED MUSTAFA
Administrative Officer

E. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

**THE STATISTICAL, ECONOMIC AND SOCIAL RESEARCH AND
TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRTCIC)**

- Mr. SADİ CİNDORUK
Director General
- Mr. İLHAN UĞUREL
Director of Statistics and Information Department
- Dr. ABDELRAHMAN ZEINELABDIN
Director of Research Department
- Mr. SELİM İLKİN
Head of Technical Coopération Department

THE ISLAMIC CENTRE FOR DEVELOPMENT OF TRADE (ICDT)

- Dr. BADRE EDDINE ALLALI
Director General

THE ISLAMIC FOUNDATION FOR SCIENCE, TECHNOLOGY AND DEVELOPMENT (IFSTAD)

- H.E. ABDUL MALIK OSMAN FARRASH
Administration Incharge
- Mr. MOHAMED ALI TOURE
Senior Officer

THE ISLAMIC INSTITUTE OF TECHNOLOGY (IT)

- Prof. Dr. ABDUL MATIN PATWARI
Director General

F. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IDB)

- H.E. Dr. AHMAD MOHAMMED ALI
Président of IDB
- H.E. TARIK KIVANÇ
Executive Director, IDB for Turkey
- Mr. ABDURRAHMAN HERSI
Adviser to the Bank
- Dr. MUKHTAR HAMOUR
Senior Economist, Economic Cooperation Section, EPSP
Department
- Mr. MANSOUR FETEN
Technical Assistant to the President
- Mr. MOHAMED TAIF
Incharge of IDB Exhibition

ORGANIZATION OF THE ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION (OISA)

- H.E. Dr. ABDULLATIF A. SULTAN
Secretary General

THE ISLAMIC CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY (ICCI)

- H.E. AQEEL AHMAD AL JASSEM
Secretary General
- Ms. ATTIYA NAWAZISH ALI
Manager Trade Promotion

G. OTHER INTERNATIONAL INSTITUTIONS

THE ECONOMIC COOPERATION ORGANIZATION (ECO)

- Mr. HAKAN AYTEK
Deputy Secretary General

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)

- Mr. PAUL VAN HASTWIJCK DEJONGE
Résident Coordinator of UN in Turkey

THE ECONOMIC COMMITTEE OF THE GULF COOPERATION COUNCIL (GCC)

- H.E. ALI AL ATAR
Director of International Economic Relations

THE ISLAMIC RESEARCH CENTER FOR HISTORY, CULTURE AND ART (IRCICA)

- Prof. Dr. EKMELEDDİN İHSANOĞLU
General Director

THE INTER-ISLAMIC SCIENCE AND TECHNOLOGY NETWORK ON OCEANOGRAPHY (INOC)

- Mr. EROL IZDAR
Head of INOC Center

THE WORLD BANK

- Mr. JAMAL SAGHIR
Senior Private Sector Development Specialist, Middle East &
N. Africa Région

**THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND
DEVELOPMENT (UNCTAD)**

- Dr. M. M. SAKBANI
Director of Economic Coopération UNCTAD

H. COMCEC COORDINATION OFFICE

(Within the State Planning Organization of the Republic of Turkey)

- Mr. CELAL ARMANGİL
Head of COMCEC Coordination Office
- Mr. MUSTAFA ŞİRİN
Head of Department, COMCEC Coordination Office
- Mr. NURİBİRTEK
Head of Department, COMCEC Coordination Office
- Mrs. GÜLBÜN SÜEL
Executive Secretary
- Mr. FERRUH TIĞLI.
Expert, Coordinator for Documentation
- Mr. EBUBEKİR MEMİŞ
Expert, Coordinator for Documentation
- Mr. YAKUP KARACA
Expert, Drafting
- Mr. İSMAİL AKPINAR
Expert, Drafting
- Mr. FATİH ÜNLÜ
Expert, Drafting
- Mr. ORHAN ÖZTAŞKIN
Expert, Protocol and Press Relations

- Mr. HAKAN YAZICI
Expert, Protocol
- Mr. KEMAL ARSLAN
Expert, Computer Services
- Mrs. BİLGE GÜLLÜ
Expert, List of Participants

**L. DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL AFFAIRS OF
THE STATE PLANNING ORGANIZATION**

- Mr. ALİ İŞIKLAR
Head of Department
- Ms. MÜKERREM ÖZKILIÇ
Head of Section
- Mr. YAŞAR GÜLSOY
Expert
- Mr. MEVLUT YAŞAR
Expert
- Mr. SEYİT AMBARKÜTÜK
Technician

-2-

**DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Turc

**DISCOURS D'OUVERTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
A LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général,
Messieurs les délégués,
Chers hôtes,

C'est pour moi un plaisir de vous souhaiter la bienvenue en Turquie à l'occasion de l'ouverture des travaux de la douzième session du COMCEC qui, nous l'espérons tous, sera bénéfique à l'ensemble du monde islamique et à l'humanité entière.

Je suis combien heureux que les sessions du COMCEC, qui ont commencé il y a douze ans à Istanbul, se poursuivent avec autant de dynamisme grâce à votre intérêt soutenu et à votre précieuse contribution.

Je tiens également à exprimer mes remerciements au Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence islamique et à la Banque islamique de développement et à toutes les institutions spécialisées pour leur contribution précieuse aux activités du COMCEC.

Je voudrais exprimer en particulier mes remerciements à S.E. Hamid AL GABID, Secrétaire général du COMCEC, dont le mandat touche à sa fin et qui prend part pour la dernière fois aux sessions du COMCEC, pour le dévouement dont il fait preuve en s'acquittant de ses fonctions et pour son apport positif aux activités de l'Organisation et du COMCEC.

Nous nous souviendrons toujours avec gratitude des efforts remarquables de S.E. Hamid EL GABID.

Honorables délégués,

Le processus de mondialisation et d'interdépendance est devenu, en cette ère, la pierre angulaire du développement des relations internationales. Le concept de la coopération régionale gagne toute sa signification dans ce contexte. L'humanité est constamment en quête d'un nouveau système de relations internationales dans lequel les conflits seraient remplacés par la coopération et les différends politiques par la conciliation et l'esprit de partenariat.

Nous nous trouvons confrontés à de nouveaux problèmes lourds de conséquences, mais aussi à de nouvelles possibilités en cette période qui succède à la fin de la guerre froide et les conflits ethniques, le racisme, le tribalisme, l'intolérance, le terrorisme, le crime organisé et des dangers similaires sont autant d'obstacles que nous pourrons surmonter grâce à l'action concertée et à la solidarité.

Dans la nouvelle conjoncture mondiale qui prend forme à l'heure actuelle, la coopération économique entre nos pays, liés par un patrimoine historique, moral et culturel commun et unis par des relations fraternelles, s'impose de manière de plus en plus évidente.

L'Organisation de la Conférence islamique forte d'un passé de près de trente ans, a joué un rôle important et a fait de grands progrès pour mieux faire entendre sur la scène internationale la voix de ses États membres, appuyant leurs causes légitimes lorsque la dignité humaine se trouvait foulée aux pieds, et faisant de la coopération la clef de voûte des relations entre les pays du monde.

Durant cette période, l'Organisation de la Conférence islamique a parachevé sa structure institutionnelle et apporté sa contribution positive à la promotion de la coopération entre les pays membres. L'Organisation de la Conférence islamique a pu ainsi prouver qu'elle occupe une place de choix dans le domaine de la coopération régionale et qu'elle est capable de mettre en oeuvre de nouveaux modèles de coopération et de partenariat grâce à une approche constructive.

Le processus de mutation qui s'opère dans le cadre de l'évolution rapide de la science et de la technologie ouvre de nouveaux horizons au progrès socio-économique de l'humanité, tandis que le décalage s'accroît non moins rapidement entre les niveaux de développement et le progrès économique des diverses nations.

Je suis persuadé que dans ce contexte, le COMCEC peut jouer un rôle important en vue d'atténuer les différences qui existent entre les pays

membres sur les plans politique, économique et juridique et de créer un climat susceptible de motiver les pays membres à prendre part au processus d'intégration dans l'économie mondiale.

Aussi le COMCEC peut-il, en redoublant de dynamisme, jouer un rôle important en vue d'aider les pays islamiques à trouver les solutions créatives que l'économie mondiale exige.

La fin de la guerre froide a donné lieu à une deuxième conséquence importante pour l'OIC et le COMCEC, à savoir l'augmentation du nombre de leurs pays membres. L'adhésion à part entière à notre Organisation de l'ensemble des pays du Caucase, des nouvelles républiques d'Asie Centrale et de l'Albanie, a largement accru les possibilités de la coopération économique entre nos pays.

Je suis convaincu que la promotion d'une optique économique, de l'esprit de partenariat, d'une meilleure connaissance des règles du marché et du progrès de la science et de la technologie, contribuerait énormément à la paix et à la stabilité régionales et internationales. A cet égard, le COMCEC a un rôle déterminant à jouer.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter et souhaiter la bienvenue parmi nous à l'État frère de l'Ouzbékistan, qui vient d'adhérer à l'OIC.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Je voudrais souligner que le réexamen de la stratégie établie au cours de la première Session du COMCEC, il y a douze ans, qui accordait la plus haute priorité à la coopération commerciale entre ses pays membres ainsi que le "Nouveau Plan d'action" adopté par nous, il y a deux ans, sont deux volets d'une stratégie importante qui met l'accent sur la libéralisation de nos économies, le rôle du secteur privé et l'importance de l'intégration dans l'économie mondiale.

Dans cette optique, je prends note avec satisfaction des résultats concrets et bénéfiques réalisés par le COMCEC dans le domaine de la coopération économique, depuis notre dernière réunion, tels que l'établissement du Plan de financement à plus long terme du commerce et la création de la Société d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation.

Cependant, nous pouvons remarquer que, comparée aux potentialités économiques de nos pays, cette coopération n'a pas atteint jusqu'ici le niveau escompté.

Il est vrai que les pays membres, qui couvrent une superficie de 27 millions de kilomètres carrés et comptent près de 1,5 milliards d'habitants, représentent 70% de l'exploitation de ressources aussi importantes que le pétrole, le gaz naturel, l'uranium, les phosphates et le caoutchouc.

Mais le volume des échanges commerciaux entre nos pays est limité par rapport à leurs énormes potentialités économiques. En réalité, plus de 60% en moyenne des échanges commerciaux des pays membres sont à destination des pays développés, alors que la proportion de ces échanges entre les pays membres est de 10% seulement.

Nous devons donc nous efforcer de trouver des moyens plus efficaces d'accroître ces échanges entre nos pays, ceci étant un indice du niveau de leur coopération économique, et mobiliser les potentialités existantes au profit de nos peuples.

Dans ce contexte, le fait que le COMCEC, ait pu au long de ses sessions annuelles et grâce à la mise en oeuvre des points et questions de son ordre du jour, s'imposer comme un forum prestigieux de l'OIC, est un signe des plus prometteurs.

La coopération économique entre les pays islamiques accuse cependant certaines difficultés d'ordre structurel.

C'est ainsi que l'immensité de la région géographique où se situent les pays membres, la disparité de leurs niveaux de développement et de croissance économique, les intérêts incompatibles des divers pays de la région, sont autant de facteurs qui affaiblissent la volonté politique nécessaire à la coopération.

Cela étant, les efforts que nous déployons en vue d'insuffler à la coopération économique entre nos pays une nouvelle force offrent une très heureuse perspective.

Parmi ces efforts, il convient d'abord de citer l'élaboration d'une stratégie nouvelle de coopération économique, ainsi qu'un Plan d'action qui tient compte des changements survenus dans le monde et dans les pays membres sur le plan économique.

A cet égard, la nouvelle stratégie et le nouveau Plan d'action établis avec l'assistance technique du Centre d'Ankara, ont été d'abord approuvés par le COMCEC, puis adoptés par la septième Conférence islamique au sommet réunie à Casablanca en 1994.

La stratégie en question comporte une approche nouvelle de la coopération économique entre les pays membres, qui se distingue de celle qui a prévalu pendant la période précédente. Selon cette approche nouvelle, le principe de l'"Autosuffisance collective" cède maintenant la place au concept de l'intégration dans l'économie mondiale, et l'accent est à présent mis sur l'importance de la libéralisation économique et du secteur privé.

Un des aspects majeurs de cette nouvelle stratégie envisagée est l'importance accordée à la participation volontaire et à la formation de sous-groupes de coopération entre les pays ayant des intérêts communs, afin de donner à la coopération une structure plus réaliste et plus flexible.

Au lieu d'une coopération basée sur des projets auxquels participent les gouvernements et orientés vers la production, la coopération préconisée par le nouveau Plan d'action, plutôt axée sur le développement de l'infrastructure institutionnelle et technique, est une

approche plus pertinente et réaliste en harmonie avec la nouvelle conjoncture internationale.

Permettez-moi, à ce stade, d'exprimer mes remerciements à l'Égypte et au Pakistan qui ont bien voulu offrir d'accueillir des réunions de Groupe d'experts dans le domaine de l'agriculture, des communications et du commerce extérieur fixés par le Plan d'action. À cet égard, une participation plus active des États membres aux activités de coopération ainsi que la formulation de propositions *concrètes* de projets, contribuera largement à l'efficacité des activités du COMCEC.

Les réunions consacrées à l'échange de vues et aux débats sur les développements et les problèmes qui surviennent à l'échelle mondiale sont une autre initiative susceptible de rendre le COMCEC encore plus performant.

Un autre objectif serait d'arriver à un consensus entre les États membres sur les questions d'intérêt afin d'adopter une position commune aux fora internationaux.

Au cours de ces réunions qui sont d'un grand intérêt pour tous les États membres, je pense donc qu'il serait opportun de créer un mécanisme de consultation pour aider les États membres concernés à convenir d'une position commune au sein d'autres fora internationaux.

Messieurs les Ministres,
Chers invités,

Une évolution positive s'est dessinée dans l'économie mondiale au cours de ces deux dernières années. Le taux de croissance économique de plus de 8% dans les pays asiatiques, les efforts des anciennes républiques soviétiques - définies comme étant des économies de transition - en vue de surmonter la stagnation économique et le taux de croissance de 3% enregistré pour la première fois par les pays africains, a contribué à un accroissement de 3,5% de la production économique mondiale.

L'évolution positive qui a été le fruit de politiques macro-économiques soutenues et de strictes réformes structurelles mises en oeuvre ces dernières années dans les pays membres africains est à noter avec satisfaction.

Parrallèlement à ces développements positifs de l'économie mondiale, le volume du commerce mondial continue de croître dans une proportion de 9% en moyenne. Il est particulièrement réconfortant à ce sujet de constater que le volume des échanges commerciaux de pays en développement tels que les nôtres a dépassé la moyenne mondiale pour atteindre 11%.

Les efforts déployés par le COMCEC pour mettre en oeuvre la nouvelle stratégie et le Plan d'action nous permettra de bénéficier dans une plus large mesure des développements positifs survenus dans l'économie mondiale.

Outre notre histoire commune et nos valeurs culturelles, la plus grande source de force qui doit nous pousser à renforcer notre coopération économique reste notre noble religion basée sur les principes de la tolérance, la fraternité et la solidarité.

Messieurs les Ministres,
Honorables invités,

Bien que l'humanité cherche à se rassembler autour de valeurs communes pour créer de nouvelles perspectives de coopération, la dissension, la discorde et l'injustice continuent de prévaloir et le monde islamique, hélas, est loin d'être à l'abri des méfaits de cette situation.

A ce sujet, j'aimerais exprimer mon appréciation et ma gratitude à l'Organisation de la Conférence islamique pour la solidarité dont elle a fait preuve pour mettre fin à la tragédie bosniaque, rétablir la paix et faire prévaloir la justice. Je suis persuadé que cette solidarité se poursuivra en vue de la reconstruction de la Bosnie Herzégovine afin d'aider ce pays frère aux multiples ethnies, religions et cultures à retrouver son statut.

J'espère que l'instauration de la paix, qui ne pourra que favoriser une coopération économique de vaste échelle au Moyen-Orient et mettre fin aux souffrances qu'endurent les peuples de cette région, ne tardera pas à s'instaurer et que les parties concernées ne laisseront pas échapper cette excellente occasion qui s'offre à eux.

En tant que membres de l'OIC, il nous incombe d'accorder notre appui entier et d'apporter notre pleine contribution aux efforts déployés

pour la reconstruction de la Palestine, dans l'esprit de la solidarité historique qui nous lie à nos frères palestiniens et conformément aux résolutions de Casablanca et d'Amman, afin que le peuple fraternel de Palestine accède au degré de développement socio-économique qu'il mérite.

Nous espérons par ailleurs que l'Iraq prendra bientôt sa place au sein de la communauté internationale.

Qu'il me soit permis également de souligner que la solidarité que le COMCEC peut témoigner aux chypriotes turcs, qui sont partie intégrante du monde islamique, et l'appui qu'elle peut accorder à leur juste cause serait fort opportuns.

La tragédie qui a lieu actuellement en Afghanistan afflige tout le monde islamique. Nous espérons ardemment que ce pays frère sera bientôt libéré de ses longues souffrances et qu'il accédera à la paix et à la prospérité qu'il mérite. Je pense que la paix et la stabilité en Afghanistan sont d'une importance vitale pour la région et pour le monde. Je suis convaincu que le monde islamique accordera son plein appui et n'épargnera aucun effort pour aider à réaliser cet objectif.

Le drame humain qui a frappé l'Afrique centrale est également une source de préoccupation et de désolation pour le monde entier. La communauté internationale doit faire preuve de sa détermination à mettre fin à cette tragédie.

La quête d'une solution équitable et définitive et basée sur le droit international, aux conflits survenus au Caucase, contribuera sensiblement à accroître les chances de prospérité et les possibilités de coopération dans cette région. Dans ce contexte, je voudrais souligner une fois de plus que les Arméniens doivent se retirer des territoires azéris occupés et exhorter les États membres de l'OCI à intensifier leur solidarité avec nos frères azéris.

S'agissant du conflit au Cachemire, qui constitue un autre problème régional, je pense que ce problème peut être résolu par les parties concernées par des négociations basées sur le respect de la légalité internationale.

De ce fait, nous continuerons d'appuyer les efforts du Groupe de contact de l'OCI pour le Cachemire, dont nous sommes membres, afin de parvenir à un règlement pacifique au conflit du Cachemire.

Le fait que l'Apartheid, l'une des pratiques les plus haïssables du monde, ait disparu une fois pour toutes et ne représente plus que l'un des plus tristes pages de l'histoire, représente une évolution positive. Nous espérons que le racisme, la xénophobie et autres pratiques discriminatoires similaires et inconciliables avec les principes humanitaires seront aussi bientôt éradiqués.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

La Turquie, pleinement consciente de ses responsabilités dans ce processus de transformation historique, s'efforce de renforcer et de diversifier ses relations avec le monde extérieur. A cet égard, le monde islamique auquel nous lient des attaches historiques et culturelles et avec lequel nous partageons la même région géographique occupe une place de choix. J'aimerais souligner ici que nous continuerons de fournir tout le soutien possible aux activités de l'Organisation de la Conférence islamique et du COMCEC qui ont réuni tous les pays islamiques frères sous leur égide.

Je saisis cette occasion pour déclarer que la Turquie qui s'est jointe à l'Union douanière européenne, est riche en possibilités d'investissement pour les pays islamiques. Je voudrais à ce propos souligner que le COMCEC peut jouer un rôle important en aidant les entrepreneurs des pays islamiques à bénéficier des nouveaux modes de coopération et des nouvelles possibilités d'investissement créées dans le cadre de l'Organisation de la coopération économique entre les pays de la Mer noire (CEMN) et de l'Organisation de coopération économique (OCE).

L'Organisation de la Conférence islamique représente un forum important et approprié permettant aux pays islamiques d'oeuvrer solidairement, d'exploiter les possibilités offertes par la coopération et de réaliser la prospérité dans le plein respect de nos valeurs morales communes et de notre patrimoine culturel. Je suis convaincu que le cadre plus développé de coopération et d'assistance mutuelle qu'elle offre ne

peut que contribuer de manière significative à l'instauration de la paix et de la prospérité dans le monde et à cette fin, le COMCEC est appelé à jouer un rôle qui ne saurait être sous-estimés.

Pour conclure, je vous souhaite plein succès dans vos travaux ainsi qu'un agréable séjour à Istanbul.

-3-

**ALLOCUTION DE S.E. DR. HAMID AL-GABID,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Français

**ALLOCUTION DE S.E. DR. HAMID AL-GABID
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE D'OUVERTURE
(Istanbul, 14 novembre 1996)**

Bismillahi Arrahmani Arrihimi

Excellence Monsieur Suleiman Demirel,
Président de la République de Turquie,

Excellences Messieurs les ministres,
Honorables délégués,
Mesdames, Messieurs,

Assalamou Alaikom wa Rahmatoullahi wa Barakatouhou

C'est pour moi un immense plaisir que de me retrouver ici, dans cette belle métropole au passé glorieux qu'est Istanbul, pour prendre part à la douzième session de la Commission permanente pour la coopération économique et commerciale (COMCEC).

Je voudrais, tout d'abord, adresser mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à S.E. Monsieur Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie, pour tout le soutien que son gouvernement et lui-même ne cessent d'apporter à l'Organisation de la Conférence islamique et à ses institutions notamment le COMCEC qu'il entoure de sa sollicitude bienveillante.

Il n'est pas besoin de rappeler que c'est grâce au dynamisme de son Président que cette très importante institution de l'Organisation de la Conférence islamique a

réalisé des succès fort remarquables dans l'accomplissement des lourdes tâches qui sont les siennes.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer ma reconnaissance et ma considération à Son Excellence le Dr. Necmettin ERBAKAN, Premier ministre de la République de Turquie pour l'intérêt tout particulier qu'il accorde au raffermissement des liens de fraternité et de solidarité entre les Etats membres. Mes remerciements vont en outre au gouvernement de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité réservés à l'ensemble des délégations. Son appui constant au bureau de coordination du COMCEC et au Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRTCIC), a permis à ces deux organes d'apporter un concours appréciable à la consolidation de la coopération économique inter-islamique.

Monsieur le Président,

Nous savons tous que le COMCEC qui occupe une place de choix parmi les organes de l'OIC, est investi d'une lourde responsabilité non seulement en tant que moteur de la mise en oeuvre du Plan d'Action et des diverses résolutions des Sommets islamiques, mais également comme acteur essentiel dans l'identification et la définition des voies et moyens permettant d'aller de l'avant dans la réalisation des objectifs de l'OIC dans le domaine économique. Il est réconfortant de noter, dans ce contexte, les progrès remarquables accomplis par le COMCEC.

En effet, en l'espace d'un peu plus d'une décennie, le COMCEC a initié un large éventail de conventions-cadres et d'accords de coopération dans le but de promouvoir les échanges commerciaux et de stimuler les activités économiques entre les Etats membres de l'OIC.

Il convient de se féliciter du fait que ces accords ont été entérinés par la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères et que certains d'entre eux sont déjà entrés en vigueur pour avoir été signés et ratifiés par le nombre requis d'Etats membres.

A cet égard, il importe d'adresser de vifs remerciements à la Banque islamique de développement pour son soutien agissant à la mise en application de certains de ces programmes et accords, dont en particulier le plan de financement à plus long terme du commerce et l'Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements. Je voudrais en même temps féliciter la Banque à l'occasion de l'entrée en vigueur d'un autre système non moins important, à savoir la Compagnie islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation.

Monsieur le Président,

Face à une conjoncture internationale caractérisée par la persistance de tendances protectionnistes et devant l'émergence de blocs économiques régionaux que favorise une cohorte de revendications de plus en plus insistantes en faveur de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie, il est urgent et crucial que nous demeurions vigilants et accomplissions des avancées réelles pour éviter que les Etats membres de l'OIC ne soient

marginalisés davantage dans le domaine du commerce international.

Les changements majeurs qui s'opèrent au niveau de l'économie planétaire doivent être constamment présents dans notre esprit. Il est, à cet égard, très heureux de noter que, depuis sa onzième session, le COMCEC est devenu t un forum actif de réflexion et d'échange de vues autour de questions spécifiques qui se posent à l'échelle du globe et qui revêtent une importance particulière dans la vie économique des Etats membres.

Le débat approfondi qui a eu lieu lors de la onzième session du COMCEC, l'an dernier, sur le thème de "l'impact de l'Uruguay Round et de la création de l'Organisation mondiale du commerce sur le commerce extérieur des Etats membres de l'OCI", a constitué une initiative des plus louables. Devant l'importance croissante du secteur privé dans le processus de développement économique des Etats membres. Le sujet sur "les expériences de privatisation dans les Etats membres" retenu comme thème de discussions durant la douzième session du COMCEC, nous semble absolument pertinent et justifié. Je ne doute point, pour ma part, que l'échange de vues autour de cet important thème de réflexion, sera aussi fécond et fructueux que le débat de la précédente session.

L'adoption du Plan d'action destiné à renforcer la coopération économique entre les Etats membres, l'élaboration de stratégies pour sa mise en oeuvre, l'identification des priorités en matière de coopération

entre les Etats membres, la mise en place et la gestion des mécanismes de suivi etc., représentent autant de développements positifs qui, j'en suis sûr, contribueront largement à l'intensification de la coopération entre les Etats membres. Déjà des progrès considérables ont été accomplis pour renforcer cette coopération dans les domaines des échanges commerciaux, des postes et télécommunications, de l'investissement, du transport maritime et autre. Les réunions périodiques organisées au niveau du secteur privé et la tenue, à date régulière, des foires commerciales islamiques, sont des signes encourageants. Le projet de réseau OICIS-Net de la BID et le projet de réseau d'informations commerciales du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDT), méritent tous nos éloges.

Monsieur le Président,

En dépit des résultats encourageants que nous avons obtenus à propos d'un certain nombre de questions à caractère économique, beaucoup de problèmes restent encore à résoudre. Il s'agit, entre autres, des problèmes économiques critiques des Etats membres les moins avancés et ceux à faible revenu, la dette extérieure qui continue de peser sur la plupart des Etats membres et de la question de la sécurité alimentaire, devenue une source de vive préoccupation pour notre Organisation. L'acuité de ces problèmes nous commande, non seulement de rechercher d'autres voies et moyens pour redresser la situation, mais aussi d'oeuvrer à la mise à exécution des résolutions et décisions déjà adoptées lors des précédentes réunions des diverses instances de notre Organisation.

Le volume des échanges commerciaux entre nos Etats membres demeure encore insignifiant par comparaison au volume global du commerce extérieur des Etats membres. A cet effet, il est utile de rappeler que des accords aussi importants que celui sur le système des préférences commerciales entre les Etats membres, ne sont pas encore entrés en vigueur, à cause de l'insuffisance du nombre de ratifications. La question requiert de la part des Etats membres une attention prioritaire. Ils se doivent de redoubler d'efforts en vue de procéder à la signature et à la ratification de ces accords, dans les meilleurs délais possibles, afin que les négociations puissent commencer sans délai.

Monsieur le Président,

On ne soulignera jamais assez, le rôle primordial du secteur privé dans la réalisation des objectifs de croissance économique dans les Etats membres. Bien que ce secteur en soit encore à ses premières pas dans la plupart des Etats membres, il n'en demeure pas moins que les Etats membres peuvent se prévaloir, à des degrés variables, d'une certaine expérience en matière de privatisation de leurs économies nationales. Nonobstant les divers obstacles rencontrés, la recherche d'une formule pratique permettant d'intégrer les secteurs privés des Etats membres dans un même réseau de coopération, de manière à en tirer le maximum de profit, serait à la fois judicieuse et tout à fait réaliste. A cet égard, je voudrais exprimer ma très sincère appréciation des efforts louables entrepris par la Chambre islamique de commerce et d'industrie, notamment en dépêchant des missions de prospection commerciale et en organisant des rencontres au niveau du secteur privé. La plus récente de ces réunions, à savoir la

troisième, a eu lieu à Jakarta, en Indonésie, il y a juste quelques semaines et a été couronnée de succès, grâce à la collaboration active de la Commission pour le Moyen-orient et l'OCI relevant de la Chambre indonésienne de commerce et d'industrie. Je voudrais saisir cette opportunité pour remercier le gouvernement de la République d'Indonésie pour avoir abrité cette réunion et accueilli la Sixième édition de la foire commerciale islamique qui s'est également déroulée dans de très bonnes conditions. Je voudrais aussi rendre hommage à la Fédération islamique des armateurs pour les efforts qu'elle déploie en vue notamment, de mettre sur pied une compagnie islamique de transport maritime.

Monsieur le président,

Pour conclure, je tiens à réitérer ma gratitude à tous les participants dont les contributions ne manqueront pas d'enrichir les débats au cours de cette importante rencontre.

Je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Wassalamou Alaikom wa Rahmatoullahi wa Barakatouhou.

-4-

**DISCOURS DE S.E. NASIR ABDULLAH AL-ROUDHAN
VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES
FINANCES DE L'ÉTAT DU KOWEÏT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Arabe

**DISCOURS DE S.E. NASIR ABDALLAH AL-ROUDHAN
VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES
FINANCES DE L'ETAT DU KOWEÏT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Monsieur le Président Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et du COMCEC,
Excellence Dr. Hamid AL GABID, Secrétaire général de l'OIC,
Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,

Assalamu Alaykum Warahmatullahi Wabarakatuhu,

Monsieur le Président,

C'est pour moi un plaisir de vous exprimer, d'emblée, ainsi qu'au peuple turc frère, notre sincère appréciation et nos profonds remerciements pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans cette ville historique, riche d'un illustre patrimoine islamique.

Je tiens à saluer votre rôle pionnier et vos efforts dévoués en faveur du renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats islamiques à travers votre présidence du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de notre Organisation islamique.

Je voudrais également exprimer mon appréciation au Secrétaire général de l'OCI, ainsi qu'au Bureau de coordination du COMCEC, pour les grands efforts qu'ils ont déployés dans la préparation et l'organisation de cette réunion.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

Le monde est aujourd'hui témoin de changements radicaux dans les systèmes politiques et les structures économiques devenus caractérisés par une tendance à l'expansion du commerce mondial et à la réduction des restrictions imposées à la circulation des importations et des informations, tendance qui a d'ailleurs été consacrée par les résultats des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round et par la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Les changements rapides survenus dans l'équilibre des forces, la concurrence accrue entre les pays et l'émergence de blocs économiques en Europe et dans les Etats de l'Asie de l'Est, auront sans nul doute des répercussions sur nos États islamiques. Ces répercussions viendront s'ajouter aux nombreux problèmes économiques liés au faible volume des échanges commerciaux entre eux, du au manque de complémentarité entre leurs structures économiques, en sus des divers obstacles qui entravent le développement de la circulation des biens et des services entre eux.

Dans une telle conjoncture, nous nous devons de redoubler les efforts pour exploiter au mieux nos potentialités et promouvoir nos ressources humaines, qui sont un des piliers du processus de développement économique. Il importe également de réformer les institutions socio-économiques, améliorer les infrastructures et oeuvrer à renforcer notre coopération, afin de pouvoir réaliser de plus grands progrès.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

Nous devons aujourd'hui examiner un ordre du jour chargé de questions et de points importants qui exigent de nous une attention accrue afin d'aboutir, avec l'aide de Dieu, à des résultats satisfaisants.

C'est pour nous une source de satisfaction que la Société islamique pour la garantie de l'investissement et du crédit à l'exportation, créée au sein de la BID, ait commencé ses premières opérations en juillet 1995. C'est pourquoi j'appelle les États membres à tirer profit des activités de cette Société, qui a entre autres objectifs, le renforcement et la promotion des échanges commerciaux et de l'investissement entre les États membres.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,

Le secteur privé revêt une importance primordiale en raison de son rôle vital dans la promotion du processus de développement dans nos

pays. Nos États islamiques accordent un vif intérêt à la promotion de ce secteur afin qu'il puisse jouer un rôle plus grand dans le processus de développement. Je voudrais ici saluer les mesures entreprises par le COMCEC dans ce sens, et en particulier la tenue d'une réunion des représentants du secteur privé des États membres en collaboration avec la Chambre islamique du commerce et de l'industrie, dans le but de favoriser l'échange des informations et des expériences entre les participants et explorer les possibilités d'investissement pour inciter le secteur privé à initier des projets bénéfiques au développement socio-économique de nos États islamiques.

Dans ce cadre, trois réunions du secteur privé ont déjà eu lieu et nous voilà aujourd'hui penchés sur les résultats de la dernière d'entre elles, récemment tenue à Djakarta au cours du mois d'octobre 1996.

Monsieur le Président,

Honorables frères,

L'examen par le COMCEC, au cours de la présente session, de l'expérience des États membres en matière de privatisation est une initiative fort louable. La privatisation constitue en effet l'un des traits marquants de la libéralisation économique aujourd'hui appliquée par les États du monde entier, compte tenu des avantages que représente la réduction des problèmes et entraves administratifs et des charges financières qui grèvent lourdement les budgets publics.

Au Koweït, nous avons effectué de nombreuses études et recherches sur cette question, avec l'assistance d'organisations

internationales. Un projet de loi est aussi en cours d'élaboration afin de doter le processus de privatisation d'un cadre juridique approprié. Concernant les mesures prises sur ce plan, nous avons fait céder de nombreuses sociétés anonymes publiques au secteur privé. Cette démarche a été favorablement accueillie et a en outre eu de bonnes répercussions sur l'économie nationale.

Monsieur le Président,
Honorables frères,

Convaincu de l'importance de l'action islamique conjointe, mon pays a sans cesse œuvré, depuis la création du COMCEC, pour le renforcement de la coopération et de la complémentarité entre ses États membres dans les divers domaines. Nous poursuivrons nos efforts dans cette voie, et maintiendrons notre appui et notre engagement immuables et de principe à cette cause à laquelle notre noble religion islamique nous enjoint.

Permettez-moi pour conclure de réitérer mes remerciements et ma profonde considération au président, au gouvernement et au peuple turcs, pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés et qui nous ont grandement touchés. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer mes vifs remerciements à leurs Excellences les Hauts Fonctionnaires, ainsi qu'à tous ceux qui ont pris part à la préparation des projets de résolutions et des recommandations. Puisse le Tout-Puissant guider nos pas pour le bien de la Oummah islamique.

Assalamu Alaykumu Warahmatullahi Wabarakatuhu.

-5-

**DISCOURS DE S.E.MOURTEZA MOHAMMAD KHAN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET
DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE D'IRAN
À LA SÉANCE DOUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Anglais

**DISCOURS DE S.E. MORTEZA MOHAMMAD KHAN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET
DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaykoum Wa Rahmatulla Wa Barakatuh

J'aimerais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à S.E. le Président DEMIREL, au gouvernement et à la République de Turquie pour avoir abrité cette importante réunion ainsi que pour la généreuse hospitalité dont nous avons tous été l'objet. J'aimerais également féliciter les organisateurs de cette réunion pour le résultat de leurs efforts méritoires.

Monsieur le Président,

Le rythme de l'intégration économique mondiale s'est accéléré au cours de la dernière décennie. De 1985-94, le coefficient du commerce global par rapport au PNB a augmenté trois fois plus rapidement que durant les dix dernières années et à peu près deux fois plus rapidement que dans les années 60, considérées comme "l'âge d'or" de la croissance économique mondiale et du développement commercial.

L'essor qu'a connu le commerce mondial, qui a commencé en 1994, s'est poursuivi en 1995. Le volume des échanges commerciaux a ainsi haussé de près de 9%, juste au dessous des 9.5% enregistrés en 1994. A long terme, la croissance annuelle du commerce mondial doit se situer autour de 6.3% de 1996 à 2005, ce qui représente un chiffre similaire à celui atteint durant la deuxième moitié des années 80. La production mondiale doit également atteindre 3,5% par an durant la décennie prochaine.

L'économie mondiale actuelle connaît une évolution positive et indique que certains pays en développement ont fait des progrès considérables dans le domaine du développement économique. Bien que dans l'ensemble, les pays en développement aient réussi à suivre la tendance à l'intégration commerciale mondiale, de grandes disparités peuvent être relevées entre les divers degrés d'intégration de certains d'entre eux. De plus, la rapidité de cette intégration a été irrégulière et extrêmement inégale.

Les efforts d'intégration des pays en développement n'ont pas tous été fructueux au cours de cette dernière décennie et un grand fossé sépare les moins intégrés des plus intégrés. En général, le coefficient du volume global du commerce par rapport au PNB a baissé ces dix dernières années dans quarante quatre des quatre vingt treize pays en développement représentant plus d'un milliard de personnes. La répartition des investissements étrangers directs a également été inégale: huit pays en développement ont bénéficié des deux-tiers des apports directs étrangers entre 1990-1993, alors que la moitié de tous les pays en développement n'en ont profité que très peu ou presque pas.

Nous sommes préoccupés que, malgré les progrès croissants réalisés dans le monde en développement, de profondes disparités persistent dans le degré de croissance de certaines régions en développement. De plus, les conséquences externes et internes de la mondialisation et de la libéralisation ont accentué certaines disparités de l'économie mondiale et fait que la plupart des avantages reviennent surtout aux pays aux exportations diversifiées, tandis que les plus faibles deviennent encore plus pauvres et sont progressivement marginalisés du courant principal de l'économie mondiale.

Monsieur le Président,

La part des États membres de l'OIC dans le commerce mondial a baissé en 1994 par rapport aux deux années précédentes et le commerce entre ces pays a également enregistré un léger déclin cette même année. Par ailleurs, le volume du commerce entre ces pays membres a baissé par rapport au volume de l'ensemble de leurs exportations qui sont tombées de 11.1% en 1993 à 10.3% en 1994.

Les statistiques commerciales pour les deux dernières années indiquent qu'il reste dans l'ensemble beaucoup à faire pour les États membres de l'OIC pour améliorer de manière significative la structure et l'orientation de leur commerce. Pour bien exploiter les potentialités du commerce et éviter les périls et les incertitudes associés aux nouvelles conditions mondiales, les États membres de l'OIC doivent déployer de grands efforts collectifs pour diversifier leurs structures commerciales, renforcer leurs potentialités de commerce des produits non-traditionnels

et manufacturés, développer leur complémentarité et s'employer à renforcer la coopération économique entre eux.

L'un des facteurs qui, jusqu'ici, a ralenti le rythme du développement du commerce entre les États membres de l'OCI est, entre autres, celui des risques liés au commerce avec certain États membres non dotés d'un bon système bancaire ou d'autres systèmes monétaires adéquats garantissant des transactions sans risque. A cet égard, la nouvelle Société islamique d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation contribuera non seulement à éliminer cette préoccupation mais aussi à créer des mécanismes visant à la promotion du commerce et de l'investissement entre les États membres. Je tiens à ce propos à saluer la récente initiative de la BID de tenir des conférences sur l'investissement dans quatre républiques d'Asie centrale.

Nous pensons que les périls et les incertitudes liés à la nouvelle conjoncture mondiale exigent de l'OCI de concevoir et de définir une série d'objectifs pratiques, à réaliser selon un calendrier précis, pour développer graduellement le commerce, l'investissement et les complémentarités entre les États membres jusqu'à un niveau défini. Cette planification nous permettra d'examiner et d'évaluer nos progrès et de mieux surmonter les obstacles éventuels que nous pourrions rencontrer.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à présent de vous exposer une vue d'ensemble des conditions économiques dans mon pays. Le deuxième Plan de développement qui a été initié en mars 1995 représente une nouvelle

phase concernant les défis que le pays doit relever afin de pouvoir réaliser les nobles objectifs qu'il s'est fixé dans les domaines du développement économique, social, culturel et scientifique, en vue d'une stabilité économique et d'une justice sociale accrues, et afin de pouvoir compléter les investissements déjà faits dans l'infrastructure de base telle que l'énergie, les ressources en eau, les transports et les communications.

Compte tenu de la stabilité économique et des grandes potentialités économiques de notre pays, notre stratégie économique actuelle s'articule autour de deux aspects principaux. C'est d'abord une économie auto-soutenue, indépendante du revenu des exportations du pétrole brut, et qui vise à réduire progressivement la dépendance du budget national du revenu du pétrole.

A cet égard, certaines des politiques adoptées ont été:

- l'accroissement du revenu des taxes par l'amélioration du système du fisc,
- la diversification et la promotion des exportations non-pétrolières et,
- la réduction des dépenses publiques.

Deuxièmement, c'est une économie qui vise à réaliser une plus grande justice sociale en réduisant et en jugulant l'inflation, en améliorant le pouvoir d'achat et en encourageant les programmes de lutte contre la pauvreté.

Au cours de ces deux dernières années, nos politiques économiques ont été axées sur la durabilité, la promotion du secteur privé, l'amélioration du système fiscal et le développement des secteurs sociaux et des ressources humaines.

Aujourd'hui, l'on peut dire que les résultats macro-économiques ont été fort encourageants. Nous avons réussi à réduire l'inflation et à mettre en oeuvre notre stratégie économique dans un environnement macro-économique plus flexible et plus stable. La stabilité économique, la stabilisation des prix, le contrôle efficace des systèmes monétaires, un budget bien équilibré et la stabilité du taux de change figurent parmi les réalisations de ces deux dernières années. Tous ces succès ont pu être accomplis malgré le manque de coopération des marchés internationaux et, des fois même, dans un environnement externe hostile.

Merci.

-6-

**DISCOURS DE S.E. BASOGA NSADHU
MINISTRE D'ÉTAT POUR LES FINANCES DE
LA RÉPUBLIQUE D'OUGANDA
À LA SEANCE D'OUVERTURE**

(istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Anglais

**DISCOURS DE S.E BASOGA NSADHU
MINISTRE D'ÉTAT POUR LES FINANCES
DE LA RÉPUBLIQUE D'OUGANDA
A LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, le 14 novembre 1996)

Excellence le Président Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,

Excellence Prof. Dr. Tansu ÇİLLER, Ministre des affaires étrangères et vice-Premier ministre de la République de Turquie,

Excellence Dr. Hamid AL GABID, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Messieurs les Ministres,

Honorables délégués,

C'est un privilège pour moi, Monsieur le Président, de vous exprimer, au nom des États africains de l'OCI, membres du Bureau du COMCEC, nos sincères remerciements et notre appréciation à vous, ainsi qu'au gouvernement et au peuple frère de Turquie pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité dont nous avons été l'objet dès notre arrivée dans cette magnifique ville historique d'Istanbul.

Permettez-moi également d'exprimer notre considération au Secrétariat général, aux institutions subsidiaires et affiliées de l'OCI ainsi qu'à tous les délégués ici présents pour la bonne documentation fournie à cette auguste assemblée et qui a constitué la base de nos travaux.

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

J'aimerais souligner, au nom de mon pays et au nom de la région africaine que j'ai l'honneur de représenter depuis novembre dernier, que cette réunion se tient à un moment où l'économie mondiale subit d'importants changements compte tenu surtout des résolutions de l'Uruguay Round et de la création de l'Organisation mondiale du commerce. Vous conviendrez sans doute avec moi que ces changements rendent la libéralisation du commerce international et la privatisation des entreprises publiques de plus en plus nécessaires. Il n'est donc pas fortuit, Monsieur le Président, que cette Session ait prévu un échange de vues approfondi et concret sur l'expérience des États membres de l'OIC en matière de privatisation.

Pour leur part, les pays du Groupe africain estiment que la croissance des membres de l'OIC à l'avenir ainsi que l'élimination des contraintes économiques et politiques dépendent, sans nul doute, de leur politique de réforme interne, de leur efficacité dans l'allocation de leurs ressources, du développement maximal du commerce intra OIC et de la promotion de l'investissement de la coopération étroite entre eux, outre la solidarité politique et l'action concertée à l'échelon mondial.

En ce qui concerne mon pays, l'Ouganda, nous nous sommes engagés depuis mai 1987, avec l'assistance du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres donateurs, dans un programme de réforme économique majeure pour résoudre les graves inégalités de l'économie et assurer une croissance soutenue. L'objectif

principal des réformes structurelles entreprises dans le cadre du programme de réforme économique a été de créer un environnement économique libéral propice aux activités du secteur privé. Cela a entraîné les mesures suivantes:

I. La libéralisation du marché du change

En 1993, dans sa tentative de créer un environnement propice aux investissements du secteur privé, le gouvernement a annulé la réglementation et les mesures de contrôle inutiles en libéralisant ses politiques commerciales et de change. Le gouvernement a ainsi cédé la gestion du change au secteur privé. Cela a commencé par la reconnaissance officielle des bureaux de change en 1990. Aujourd'hui, partout à Kampala et dans toutes les villes principales, il existe des bureaux de change et il suffit de quelques minutes pour acheter ou vendre des devises auprès de ces bureaux. Cela a créé un tel climat de confiance que la plupart des commerçants acceptent d'être payés en n'importe quelle monnaie parce qu'il ne trouvent aucune difficulté à la changer. En fait, grâce à la coopération entre les pays de l'Afrique de l'Est, les monnaies du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda sont devenues complètement interchangeable dans les trois pays. Mais le défi que doit aujourd'hui relever l'économie ougandaise est le problème d'un shilling devenu très fort. Depuis décembre 1993, le shilling ougandais a en effet haussé de plus de 25% et cette appréciation est venue s'ajouter à celle qui existait déjà lorsque le marché interbancaire avait été établi.

II. Établissement d'un nouveau code de l'investissement

Le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour la promotion de l'investissement afin de réduire notre dépendance de l'assistance étrangère, développer l'entreprise au niveau local et promouvoir la technologie. Un nouveau code a été institué en janvier 1991. Il assouplit et simplifie la réglementation de l'investissement dans tous les secteurs de l'économie, prévoit de généreuses mesures d'incitations fiscales et désigne l'autorité d'investissement de l'Ouganda comme institution chargée de promouvoir et de faciliter l'investissement des résidents et non-résidents et de veiller à l'application du code.

Ces incitations fiscales comprennent:

- Des exemptions fiscales allant de 3 à 6 ans pour tous les investisseurs (locaux et étrangers) proportionnellement au volume de l'investissement proposé. Les titulaires de permis d'investissement sont exemptés de la taxe sur les sociétés, de la taxe de revenu à la source et de la taxe sur le revenu.
- Tous les biens et équipements requis par les projets approuvés sont importés hors taxes.
- Le rapatriement des fonds est autorisé pour le versement en devises étrangères des revenus, prêts, intérêts, etc..

Le marché libéralisé des devises permet actuellement aux investisseurs d'effectuer les transactions financières dans n'importe quel bureau de change autorisé au taux de change déterminé par le marché.

- Nous offrons des privilèges au personnel expatrié autorisé. Ces privilèges incluent l'exemption des taxes d'importations sur les effets personnels, les appareils ménagers et un véhicule importé pour l'usage personnel de l'expatrié.
- Afin d'accroître et de renforcer la confiance des investisseurs, notamment les étrangers, le gouvernement a restitué aux asiatiques qui avaient été expulsés de l'Ouganda par Idi Amin en 1972 leurs propriétés confisquées.
- Outre la loi ougandaise et le permis d'investissement qui protègent les investissements privés, l'Ouganda est membre de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et de la Banque mondiale. Cela permet à tout investisseur résidant en Ouganda d'assurer ses investissements contre tout risque non commercial.
- Sur le plan interne, nous avons créé une fondation du secteur privé qui est un forum national composé de l'Association des produits manufacturés ougandais (AMO), de la Chambre de commerce et de l'industrie, de représentants du gouvernement et de donateurs et experts recrutés à court terme pour des tâches particulières.

Cette fondation réunit chaque année les personnes de l'économie en vue de débattre de questions de commerce et d'investissement et de sensibiliser les décideurs à cet égard. Cette réunion annuelle est présidée par le Président de l'Ouganda.

Les résolutions de cette réunion sont incluses dans le discours du budget suivant. En fait, le budget reflète très clairement les recommandations de cette réunion du forum. Enfin, et ceci ne s'applique pas uniquement aux investisseurs, aucun visa n'est requis pour se rendre en Ouganda. Prenez l'avion et venez voir ce qui s'y passe réellement.

III. Restitution des propriétés confisquées

Ceux d'entre vous, qui ont connaissance de l'histoire de l'Afrique de l'Est, se souviennent qu'en 1972, le Président Idi Amin, alors Président, avait expulsé d'Ouganda 80.000 personnes d'origine indienne.

Ce nombre comprenait l'élite de la communauté des hommes d'affaires qui dominait l'économie. Aucun de ces asiatiques n'avait été compensé et les investisseurs avaient banni l'Ouganda de leur circuit.

Dès que le présent gouvernement a accédé au pouvoir, en 1986, 90% des propriétés indiennes ont été restituées à leurs propriétaires.

Ceci étant, la confiance des investisseurs en l'Ouganda a été rétablie, et un grand nombre d'indiens ougandais sont retournés là où ils sont nés. Leur retour a encouragé d'autres investisseurs qui, confiants, sont arrivés en masse en Ouganda.

Tout cela s'est fait parallèlement à la réhabilitation de l'infrastructure (les rues, l'électricité, les écoles, les hôpitaux etc..)

Pour conclure, permettez-moi, Monsieur le Président, de rendre hommage aux Hauts Fonctionnaires pour la préparation des projets de recommandations qui nous ont permis d'adopter les résolutions appropriées.

Permettez-moi également, Monsieur le Président, de vous exprimer la sincère gratitude et la profonde estime du groupe africain pour l'occasion qui m'est donnée d'exprimer au gouvernement et au peuple frère de Turquie, nos remerciements et notre appréciation pour leur appui continu aux activités du COMCEC.

Merci Monsieur le Président pour votre aimable attention.

Puisse le Tout-Puissant couronner nos efforts de succès.

-7-

**DISCOURS DE S.E. AHMED MOHAMED ALI
PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Arabe

**DISCOURS DE S.E. AHMED MOHAMED ALI
PRÉSIDENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
À LA SÉANCE D'OUVERTURE**

(Istanbul, 14 Novembre 1996)

Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux.

"Louanges à Dieu, Maître des mondes. Que le Salut et la bénédiction de Dieu soient sur le plus noble des Messagers, notre Seigneur Mohammed ainsi que sur les siens et l'ensemble de ses compagons."

Excellence le Président Süleyman Demirel, Président de la République de Turquie et Président du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale.

Excellence le Vice Premier Ministre Prof. Dr. Tansu Çiller,

Excellence Dr. Hamid Al-Gabid Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence islamique,

Excellences Messieurs les Chefs et Membres des délégations,

Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaikoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh.

J'ai le grand plaisir, Monsieur le Président, de m'adresser à cette honorable assemblée, en cette occasion bénie et en ce pays authentique, au nom de votre institution la Banque islamique de développement, pour exprimer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance au Président, au gouvernement et au peuple de la République de Turquie pour les excellentes dispositions prises en vue de cette réunion. Votre

honorables gouvernements ont toujours tenu à abriter les réunions annuelles du Comité et s'est toujours efforcé de lui assurer toutes les conditions de succès et de réussite. Ceci est une preuve de plus, s'il en faut, des efforts louables déployés par la République de Turquie pour appuyer l'action islamique commune au profit de la Oummah islamique et pour renforcer les efforts de coopération économique entre les pays membres de l'Organisation de la conférence islamique.

J'ai également le plaisir, honorable assemblée, d'adresser mes plus vifs remerciements au Secrétariat de votre honorable Comité pour avoir invité la Banque à participer aux travaux de cette réunion extrêmement importante et pour lui avoir permis d'apporter sa modeste contribution à la réalisation des objectifs que nous recherchons tous.

Les discours inaugural que vous avez bien voulu prononcer aujourd'hui, Monsieur le Président, a été plein d'enseignements et de sages directives qui ne manqueront pas d'avoir un impact sur les débats de notre réunion. Je reste persuadé que Leurs Excellences, ici présents, accorderont à vos propositions et suggestions l'intérêt qu'elles méritent et que cette honorable réunion s'en inspirera, dans une large mesure, pour la suite de ses travaux. Nous apprécions d'autre part tous à sa juste valeur le soutien que Votre Excellence n'a cessé d'apporter aux efforts de cet honorable Comité ainsi que les Conseils que vous n'avez jamais cessé de lui prodiguer.

Il m'est également agréable d'exprimer en votre nom et celui de la Banque Islamique de Développement notre sincère appréciation et notre gratitude à S.E. le Dr. Necmettin Erbakan, Premier Ministre et Vice

Président de COMCEC. La BID est extrêmement reconnaissante à Son Excellence pour l'intérêt qui a caractérisé l'initiative de son contact avec la Banque et les conseils qu'il a prodigués au Président de votre institution au sujet des questions relatives au développement au niveau de la Oummah et des orientations stratégiques qui s'imposent en vue d'y faire face. Je suis ravi de noter que le Conseil d'Administration de la BID a réservé un accueil favorable à ces directives et a donné instruction à la Direction de la Banque pour en assurer de suivi, conformément à l'importance que ces directives méritent.

Permettez-moi enfin, Monsieur le Président de rendre hommage au Dr. Hamid Al-Gabid, Secrétaire Général de l'OCI, pour le discours magistral qu'il a prononcé à cette occasion et pour les propositions judicieuses et perspicaces qu'il a développées concernant l'action islamique commune.

Monsieur le Président,

J'ai été très heureux, tout comme la délégation de la BID, de participer aux travaux de la première réunion de votre honorable Comité en 1984. La Banque n'a cessé depuis, de développer la coopération avec ce Comité et de participer à ses réunions annuelles dans le but de réaliser l'objectif commun. Depuis sa première réunion, votre honorable comité n'a pas cessé de nous prodiguer des conseils et de nous soumettre des recommandations concernant l'élaboration des études et des recherches nécessaires à la préparation des projets et des programmes dans les divers domaines d'activités de la Banque pour contribuer à réaliser les nobles objectifs qui ont présidé à la création de notre institution. La Banque a

également coopéré avec le comité, dans la mesure de ses possibilités, à la mise en oeuvre des décisions économiques adoptées par les différentes conférences islamiques au sommet, les diverses réunions islamiques des Ministres des affaires étrangères ainsi que les réunions ministérielles sectorielles. Elle aspire encore à plus de coopération avec lui afin de poursuivre sa marche vers la réalisation des objectifs recherchés par la Oummah islamique en faveur du développement, de la prospérité et du progrès de ses peuples.

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir aujourd'hui de souligner que la BID s'est acquittée - Dieu merci - des missions qui lui ont été assignées par votre honorable Comité. Elle les a toutes accomplies, grâce à Dieu. Après la création du Système de financement à long terme des exportations et de la mise en oeuvre de ce programme sous couvert de la Banque comme vous l'avez recommandé, nous avons créé - avec l'aide de Dieu - la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, qui a commencé ses activités dans le cadre de la Banque, après que 30 pays membres de l'OCI aient signé l'accord portant sa création. Quinze de ces pays ont effectivement parachevé les formalités de leur adhésion et les polices d'assurance émises par la Société à ce jour ont totalisé 67 millions de \$ EU.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour exhorter. Leurs Excellences à user de leurs bons offices pour faire en sorte que les pays qui n'ont pas encore parachevé leur formalité d'adhésion à cette Société le fassent dans les plus brefs délais possibles car la réalisation

des objectifs recherchés par cette Société dépend de la portée de ses activités, à l'instar de toutes les compagnie d'assurance similaires.

J'ai également le bonheur et le plaisir d'informer votre honorable assemblée au sujet du réseau d'informations des pays membres de l'OCI, à la création duquel vous avez oeuvré, que les circuits de communication viennent d'être branchés entre le siège de la BID et la compagnie SITER. Les essais commenceront dès début décembre, prochain et le service sera mis à la disposition des abonnés au Réseau immestiatement après ces essais.

Au cours du mois de juillet dernier, le réseau a bénéficié de l'appui indéfectible de la 3ème réunion islamique des Ministres des télécommunications qui ont exprimé leurs sincères désir de le renforcer et de lui faciliter la tâche pour la réalisation des objectifs recherchés.

Excellence M. le Président,

L'ordre du jour de votre honorable réunion est chargé de questions d'une extrême importance. A la tête de ces questions, il y a le plan d'action destiné à promouvoir la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI. La Banque peut se féliciter d'avoir été, dès le départ, soucieuse de contribuer, au côté des institutions soeurs au sein de l'Organisation, à la promotion de ce plan d'action réaliste et pratique et d'avoir oeuvré en permanence en vue de sa mise en oeuvre et du suivi de son exécution de façon réfléchie et déterminée. La Banque souhaiterait aujourd'hui prendre part aux efforts déployés pour mettre en oeuvre le contenu de ce plan et atteindre les

objectifs recherchés tout comme elle aspire à participer efficacement aux réunions sectorielles qui se proposent d'en tracer les différentes étapes. La Banque exprime de nouveau, aujourd'hui, devant vous, sa prédisposition à coopérer avec votre honorable comité et avec le pays hôte en vue d'assurer le succès de ces réunions.

Permettez - moi, Monsieur le Président, de m'arrêter un instant devant la question relative au secteur privé et à la séance d'échanges de vues sur "La privatisation dans les pays membres de l'OCI". Nous sommes convaincus, comme vous le savez, de l'importance capitale du rôle que le secteur privé est appelé à jouer dans l'accélération du développement économique et de la nécessité de l'instauration d'un climat économique et structurel favorable à l'épanouissement d'un tel secteur. La Banque est de plus en plus convaincue du rôle qui incombe à ce secteur dans le renforcement de la coopération économique entre les pays membres. Grâce à la création récente d'un nouveau département chargé de la Promotion du secteur privé, la Banque envisage d'étudier les voies et moyens les meilleurs pour renforcer la coopération avec ce secteur. Nous sommes persuadés que les diverses réunions qui ont regroupé les représentants du secteurs privé, trouveront le climat propice à l'encouragement du secteur privé pour qu'il puisse jouer son rôle et qu'il contribue de façon efficace et fructueuse dans les opérations du développement et dans le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays islamiques.

Je voudrais ici, rendre hommage aux efforts louables déployés par le Centre d'Ankara, en collaboration avec la commission de privatisation au Pakistan, pour l'organisation du séminaire d'Islamabad, avec la

participation de la BID, de la Banque mondiale et d'un certain nombre de pays membres. Les idées et les recommandations qui ont émané d'un tel séminaire ne manqueront certainement pas d'enrichir vos débats à ce sujet.

Nous*constatons avec joie que le Comité a pris l'heureuse habitude de consacrer une séance spéciale pour un échange de vues sur les sujets importants suite notamment à l'expérience concluante entreprise au cours de la onzième réunion qui a permis un débat intéressant et fructueux sur l'impact des accords du cycle d'Uruguay sur les pays membres et sur l'avenir du commerce international.

A ce propos, j'aimerais rappeler que la Banque islamique de développement a pris un certain nombre de mesures concrètes pour mettre en oeuvre les décisions du Comité concernant l'assistance technique à accorder aux pays membres en vue de tirer le plus grand avantage du nouveau système du commerce mondial. Dans le cadre de son programme de coopération technique, la Banque a entrepris en effet l'organisation d'ateliers traitant des divers aspects des accords du cycle d'Uruguay et des possibilités d'en tirer le meilleur profit sur la base de l'expérience acquise par l'Organisation mondiale du commerce et par la CNUCED.

Excellence M. le Président,

La première réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se tiendra au mois de décembre prochain à Singapour aura certainement une importance particulière pour les pays membres de

l'OIC. Conformément aux décisions prises au cours des premières séances d'échange de points de vues, des mesures peuvent être prises en vue de coordonner les positions et de concevoir les mécanismes appropriés pour une participation efficace à cette réunion. La Banque islamique de développement, après avoir axaminé les questions soumises à la prochaine conférence ministérielle, se ferait un plaisir de contribuer, si vous en décidez ainsi, à l'organisation de la tenue d'une réunion spéciale de coordination au sujet des questions touchant les intérêts des pays membres, d'assister les délégations de ces pays par l'identification des tendances relatives auxdites questions, et de leur fournir les analyses et opinions techniques y afférentes.

La coordination et l'action commune revêtent une importance capitale, vu la complexité des opinions et la contradiction entre les intérêts des divers groupes internationaux qui ont créé une certaine perplexité compte tenu de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle, notamment la détermination de certains pays industrialisés à inclure de nouvelles clauses dans l'accord de l'organisation mondiale du commerce, qui ne manqueront pas d'avoir une incidence négative sur les intérêts des pays en développement, y compris les pays islamiques. L'on a essayé notamment d'inclure dans ces accords d'autres questions touchant aux règles en usage en matière d'emploi et de salaire et ce que l'on est convenu d'appeler la transparence administrative et la maîtrise des priorités en matière d'investissement, sans compter les règlements généraux concernant les droits de propriété qui auront une incidence manifeste sur le prix des médicaments et sur le coût d'importation de la technologie moderne.

La conjoncture qui prévaut sur la scène internationale exige de nous l'intensification de nos efforts et de nos capacités pour concevoir et inventer des méthodes autrement plus efficaces pour renforcer la coopération fructueuse entre nos pays et faire face aux défis qui nous sont lancés. A la tête de tels défis, il y a la baisse internationalement constatée dans le flux des ressources du développement, l'augmentation de la pauvreté, l'accroissement des taux de chômage, le déséquilibre en matière de sécurité alimentaire et la dégradation des balances commerciales pour un grand nombre de pays membres.

Monsieur le Président,

La Banque serait heureuse d'oeuvrer, en collaboration avec votre honorable Comité, pour mettre en oeuvre les décisions qui seraient prises à cet égard sous forme de nouveaux projets susceptibles de résulter du 2ème plan d'action. Elle s'est déjà préparée à une telle tâche en procédant à l'évaluation et à la révision de ses activités au cours des deux décennies passées, à l'analyse des ressources financières dont elle dispose de manière à en optimiser l'utilisation et à la recherche de l'utilisation optimum de ses ressources et leur fructification en vue de garantir un accroissement continu de ses opérations.

Pour conclure, Monsieur le Président, j'aimerais réitérer mes remerciements à Votre Excellence et à ce noble Comité pour avoir donné l'occasion à la Banque d'exprimer ses points de vues sur des questions d'intérêt vital. Je voudrais également rendre hommage au Président, au gouvernement et au peuple de Turquie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité chaleureuse dont ils ont fait preuve à notre égard ainsi que

pour les excellentes dispositions prises en vue d'assurer le succès de cette réunion. Je voudrais les remercier aussi pour l'intérêt que la République de Turquie ne cesse d'accorder à votre honorable Comité afin de renforcer son action et de lui permettre de tisser des liens de coopération économique et commerciale plus serrés entre les pays membres de notre Organisation.

Puisse Dieu Tout Puissant couronner nos efforts de succès.

"Ouvrez, Dieu, son Prophète ainsi que les Croyants constateront votre oeuvre".

Wassalamou alaikoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh.

-8-

**ORDRE DU JOUR DE LA
DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**ORDRE DU JOUR DE LA
DOUZIEME SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 12-15 novembre 1996)**

1. Séance d'ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport du Secrétariat général de l'OIC.
4. Rapport du Comité de suivi.
5. Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OIC.
6. Rapport de la BID sur la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation.
7. Rapport de la CICI sur la troisième Réunion du secteur privé dans les pays membres de l'OIC.
8. Rapport du Comité de session.
9. Projet de Statuts de l'Organisation de normalisation et de métrologie des pays islamiques (ONMPI).
10. Echange de vues sur l'"Expérience des Etats Membres de l'OIC en matière de privatisation".
11. Questions relatives à l'assistance économique en faveur de certains pays islamiques.
12. Date de la treizième Session du COMCEC.
13. Questions diverses.
14. Adoption des résolutions de la douzième Session du COMCEC.
15. Séance de clôture.

-9-

**TEXTE DE L'EXPOSÉ DE S.E. NECATI OZFIRAT
SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ORGANISME
DE PLANIFICATION D'ÉTAT DE LA
RÉPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRÉSIDENT DE
LA REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR
L'EXPÉRIENCE DES ÉTATS MEMBRES
DE L'OCI EN MATIÈRE DE PRIVATISATION**

(Istanbul, 14 novembre 1996)

Original : Anglais

**TEXTE DE L'EXPOSÉ DE S.E. NECATI ÖZFIRAT
SOUS SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ORGANISME
DE PLANIFICATION D'ÉTAT DE LA
REPUBLIQUE DE TURQUIE ET PRESIDENT DE LA
REUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR
L'EXPERIENCE DES ETATS MEMBRES
DE L'OCI EN MATIERE DE PRIVATISATION**

(Istanbul, 14 Novembre 1996)

Madame la Présidente,
Excellences,
Honorables délégués,

En ma capacité de Président de la réunion des Hauts Fonctionnaires, permettez-moi de vous exposer les résultats de la séance d'échange de vues sur l'expérience des Etats Membres de l'OCI en matière de privatisation.

Les délibérations des Hauts Fonctionnaires sur cette question étaient basés sur les documents présentés par le Centre d'Ankara, la BIRD et la CNUCED.

Dans leurs documents, ces institutions ont fourni des informations et des évaluations précieuses concernant divers aspects de la privatisation dans les pays membres.

Les documents présentés à la réunion par l'OCI et par d'autres organisations internationales sont à la disposition des honorables délégués.

En examinant la question, les Hauts Fonctionnaires ont pris note des recommandations contenues dans le rapport de l'Atelier sur la privatisation dans les Etats Membres de l'OCI tenu à Bhurban, Pakistan, les 19 et 20 Octobre. Cette réunion était organisée par le Centre d'Ankara, en collaboration avec la Commission de privatisation du Pakistan.

Au cours des délibérations, plusieurs délégués des pays membres ont fait des commentaires sur les documents présentés en se référant à leur propres expériences de privatisation.

Au terme d'un long débat sur la question, les Hauts Fonctionnaires ont conclu que l'objectif primordial des efforts de privatisation doit être l'accroissement de la performance économique par la promotion de la compétitivité. Les Hauts Fonctionnaires sont convenus de soumettre les suivantes recommandations à l'examen des honorables ministres:

- L'engagement politique au plus haut niveau, par le biais d'une bonne campagne de sensibilisation, est extrêmement important pour la réussite du programme de privatisation. Cette campagne doit diffuser quelques messages clés parmi le public pour expliquer que la privatisation est dans l'intérêt du peuple vu qu'elle réduit les coûts sociaux résultant de la mauvaise gestion des entreprises publiques.

- La capacité institutionnelle nécessaire à la privatisation devrait être renforcée au moyen de ressources et de savoir-faire adéquats.
- Une stratégie et un plan directeur de privatisation devraient être élaborés.
- Les Hauts Fonctionnaires ont affirmé que la stratégie devrait tenir compte des expériences d'autres pays. Le programme doit mettre en lumière le fait que la privatisation ne doit pas être considérée comme la panacée susceptible de guérir tous les maux mais doit être plutôt conçue comme la composante d'un programme de réforme plus élargi et comme partie intégrante d'une stratégie globale visant à développer l'entreprise et le secteur privés.
- La transparence du processus devrait être garantie afin de prouver l'engagement du gouvernement et de motiver les investisseurs nationaux et internationaux.
- Etant donné que les problèmes liés à l'emploi et à la main-d'oeuvre risquent d'entraver le processus de privatisation, des programmes adéquats d'incitation de la main d'oeuvre doivent être mis au point et appliqués.
- Des lignes directrices devraient être établies pour assurer que les intérêts de toutes les parties, consommateurs, gouvernements et investisseurs sont protégés.
- La stabilité macro-économique, le respect de la propriété et un environnement économique propice à l'investissement doivent être instaurés.

Les Hauts Fonctionnaires ont également invité les Etats membres de l'OIC à échanger le résultat de leurs expériences et à tirer profit des expériences d'autres pays dans la mise en oeuvre des programmes de privatisation.

Certaines modalités de coopération entre les Etats membres ont été recommandées. A savoir:

- La coopération technique.
- L'organisation d'ateliers regroupant les unités de privatisation des pays de l'OIC.
- L'assistance technique en faveur des programmes de privatisation des pays membres les moins développés.
- La promotion de la circulation de l'information entre les pays membres.

Cela complète ma présentation du résumé concernant les délibérations sur l'expérience des Etats membres en matière de privatisation qui se sont déroulées au niveau des Hauts Fonctionnaires.

Merci.

-10-

**DISCOURS DE S.E. PROF. DR. NECMETTİN ERBAKAN
PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
À LA SÉANCE SPÉCIALE ORGANISÉE
AU COURS DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 15 novembre 1996)

Original: Turc

**DISCOURS DE S.E. PROF. DR. NECMETTİN ERBAKAN
PREMIER MINISTRE DE LA REPUBLIQUE DE TURQUIE
A LA SEANCE SPECIALE ORGANISEE
AU COURS DE LA DOUZIEME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul - 15 Novembre 1996)

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Messieurs les ministres,
Monsieur le Secrétaire général,
Honorables délégués,
Honorables invités,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes meilleurs voeux à tous et souhaiter la bienvenue aux éminents délégués des pays islamiques frères.

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à vous à l'occasion de la douzième Session du COMCEC. Je me réjouis d'autant plus que c'est la première fois que je prends part à une session du COMCEC dont j'ai toujours suivi les activités avec beaucoup d'intérêt.

L'organisation de la Conférence Islamique et le COMCEC, qui est l'un des organes de la Conférence, regroupe 53 États islamiques. La Conférence Islamique qui, par sa portée, vient directement après les Nation Unies, constitue une importante plateforme de solidarité à la fois politique et économique .

La Conférence Islamique a été créée en 1969 en tant que mouvement politique inspiré par la cause palestinienne. Il a été toutefois vite réalisé que l'action commune devait aussi porter sur le domaine de l'économie afin d'avoir un impact politique efficace.

Cela a été clairement souligné dans la Charte de l'Organisation adoptée en 1972. La coopération économique a été ainsi inscrite à l'ordre du jour de l'Organisation et son importance a été soulignée par le Sommet de Lahore en 1974.

L'adoption du Plan d'Action pour la coopération économique au Sommet de Taifen 1981 et la création du COMCEC sous la présidence du Président de la République de Turquie en 1984 ont été des tournants dans l'histoire de notre organisation.

Plusieurs institutions importantes ont été créées et bon nombre d'accords de coopération ont été conclus au long de près de 25 ans en vue de jeter les fondements du cadre institutionnel et juridique requis sous la coopération économique multilatérale.

Qu'il me soit permis de rappeler les projets de coopération mis au point par le COMCEC. Le Système de financement à plus long terme du commerce et la Société islamique d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation sont d'excellents exemples des projets initiés par le COMCEC.

L'Union islamique multilatérale de compensation et l'Accord-Cadre de préférences commerciales sont des projets en voie de devenir opérationnels avec la participation des pays membres.

Nous avons constaté avec plaisir, au cours de cette session, que le projet de création de l'Organisation de normalisation et de métrologie des pays islamique est parvenu à son stade final.

Messieurs les ministres,
Honorables invités,

Force est de reconnaître qu'en termes de résultats concrets, nous n'avons toujours pas réalisés de grands progrès dans le domaine de la coopération économique malgré les nombreux efforts positifs que j'ai mentionnés. En effet, nos efforts restent bien en deçà de nos potentialités et de nos aspirations.

Les structures économiques et politiques des pays islamiques et leurs divers degrés de développement sont des obstacles qui risquent, il est vrai, d'entraver la volonté politique nécessaire à la coopération, mais ils ne sont pas insurmontables, et ne doivent pas être utilisés comme une excuse. Les liens qui nous unissent et nous rapprochent sont plus forts que les facteurs qui nous séparent.

De plus, les changements radicaux et rapides qui sont survenus sur la scène internationale ces quelques dernière années ont créé un climat qui ne peut que nous rapprocher davantage.

D'une part, la fin de la guerre froide a engendré un processus de mondialisation qui a éliminé les barrières économiques et libéralisé la circulation des biens et des capitaux. D'autre part, nous vivons actuellement un processus dans lequel des économies géantes s'efforcent de protéger et de renforcer leurs intérêts en se rassemblant en groupements et en blocs régionaux.

Rien de plus naturel par conséquent que les pays islamiques s'emploient de toutes leurs forces à renforcer la coopération économique entre eux dans ce climat compétitif qui menace les petites économies.

Les développements survenus après la fin de la guerre froide ont atténué, certes, le pouvoir des superpuissances sur les pays en développement, mais ils ont aussi suscité une prise de conscience de l'importance de promouvoir le développement réel de ces pays.

Cela s'applique également aux pays islamiques. La conjoncture actuelle doit nous inciter à changer nos habitudes, c'est à dire à renoncer à la dépendance et à donner un nouvel élan à notre coopération.

Messieurs les ministres,

Honorables invités,

Les pays islamiques sont comme une personne qui est incapable de cuisiner un gâteau bien qu'elle ait du beurre, de la farine et du sucre à portée de main. Nous ne pouvons accéder à la place qui nous revient de droit dans le système économique mondial, malgré les grandes

potentialités dont nous disposons, à moins de nous appliquer à réaliser les objectifs suivants.

Premièrement, nous devons accroître notre production pour gagner une plus large part dans la production mondiale. La part de nos pays dans la production mondiale totale est en effet particulièrement faible par rapport à notre population qui compte près de 1.5 milliards.

Ainsi par exemple, notre part totale dans la production mondiale, laquelle est de l'ordre du 25 millions de dollars, était en 1994 de un trilliardi de dollars, ce qui correspond environ à 4 % de la production nationale du Japon pour la même année qui se chiffrait à 4,5 trillions de dollars, c'est à dire près de cinq fois la production des pays islamiques.

Nos pays regorgent en matières premières et possèdent environ 65 % du pétrole, 51 % du gaz naturel, 41 % du phosphate, et 70 % du caoutchouc du monde entier.

Nous sommes également riches en ressources humaines, mais ce sont l'industrialisation et la science et technologie qui nous manquent. Ces derniers requièrent des économies de large échelle et, partant, exigent la mise en commun de nos capacités de production et le renforcement des liens qui existent entre nos marchés.

Deuxièmement, nous devons développer le commerce entre nos pays. Le volume du commerce entre les pays islamiques représente seulement 10 % du volume total de leur commerce extérieur. Cela

signifie que 90 % de notre commerce extérieur est orienté vers d'autres pays.

En outre, la part de nos pays dans le commerce mondial est de 7 % ce qui représente un très faible pourcentage. Je pense que cette part peut être augmentée en renforçant la coopération entre nous.

Messieurs les ministres,

Honorable invités,

En ma capacité de Premier ministre de la République de Turquie, je voudrais souligner que la Turquie continuera à accorder son plein appui aux efforts de coopération entre les pays islamiques frères.

La Turquie, forte de son économie développée et de sa main-d'oeuvre expérimentée, possède les potentialités lui permettant d'apporter une importante contribution aux efforts de coopération des pays membres.

A cet égard, nous avons lancé un nouveau projet de coopération entre les pays islamiques connu sous le nom de G.8 qui est une initiative de la Turquie.

Le mouvement G.8, ouvert à la participation de tous les pays islamiques, est un mécanisme de consultation libre portant sur tous les domaines possibles de coopération et visant à résoudre les problèmes du pays islamique face à l'évolution de la scène internationale et à réaliser la prospérité de nos peuples.

Je pense que les nouveaux concepts et recommandations qui résulteront de ce mécanisme de consultation constitueront un apport précieux aux travaux de l'Organisation de la Conférence Islamique, du COMCEC et des groupements économiques des pays islamiques.

Messieurs les ministres,

Honorables invités,

Pour conclure, je souhaite plein succès à vos travaux et vous adresse mes meilleurs vœux à vous et aux peuples de vos pays.

-11-

**RESOLUTION (1)
DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**RÉSOLUTION (1)
DE LA DOUZIÈME SESSION DU COMCEC**

(Istanbul, 12 -15 novembre 1996)

La douzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC) tenue à Istanbul du 12 au 15 novembre 1996,

Rappelant les résolutions pertinentes des Conférences islamiques au sommet et des Conférences islamiques des Ministres des affaires étrangères,

Rappelant le Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI adopté à la septième Conférence islamique au sommet,

Rappelant en outre les résolutions des réunions au niveau ministériel tenues sous les auspices du COMCEC et portant sur divers domaines de coopération,

Prenant en considération les résolutions adoptées aux onze sessions précédentes du COMCEC ainsi que les recommandations de la douzième réunion de son Comité de suivi,

Soulignant l'importance du Sommet mondial de l'alimentation qui doit se tenir du 13 au 17 novembre 1996 à Rome,

Mettant l'accent sur l'importance pour les Etats membres de la Réunion ministérielle de l'OMC qui doit se tenir du 9 au 12 décembre 1996 à Singapour,

Prenant note des rapports d'activité présentés par le Secrétariat général de l'OCI, la BID et la CICI sur les points de l'ordre du jour,

Affirmant son engagement à réduire les obstacles entravant une coopération économique plus étroite entre les Etats membres de l'OCI en vue de promouvoir leur intégration économique,

Prenant en considération la Résolution adoptée à la dixième Session du COMCEC recommandant d'organiser un échange de vues sur les développements mondiaux importants pour les Etats membres au cours des sessions annuelles du COMCEC,

Prenant note de la nécessité d'assurer le suivi des conclusions auxquelles aboutissent les séances d'échange de vues et de coordonner les positions des États membres sur les questions soulevées au cours de ces séances dans les fora internationaux pertinents,

Notant avec appréciation qu'un atelier sur la privatisation dans les États membres de l'OCI a été organisé par le CRSEFPI, en collaboration avec la commission de privatisation du Pakistan, les 19 et 20 octobre 1996 à Bhurban, auquel la BID, la CICI et la BIRD ont présenté des rapports et des documents sur l'expérience de six pays membres en matière de privatisation,

Ayant examiné les documents soumis par le CRSEFPI, le CIDC, le CICI, la BID, l'OMC et la CNUCED sur le thème de "l'Expérience des Etats membres de l'OCI en matière de privatisation".

Mise en oeuvre du Plan d'action pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI

- 1. Note** avec appréciation que la troisième Réunion islamique des Ministres des postes et des télécommunications s'est tenue avec succès du 8 au 11 juillet 1996 à Téhéran, République islamique d'Iran et **adopte** le rapport de ladite réunion;
- 2. Apprécie** l'offre de la République Arabe d'Egypte d'abriter des réunions sectorielles des Groupes d'experts dans les domaines des "Transports et communications", et du "Développement alimentaire, agricole et rural", fixés par le Plan d'action;
- 3. Accueille** avec satisfaction l'offre de la République islamique du Pakistan d'abriter une réunion sectorielle dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action;

4. **Accueille** favorablement l'offre de la République de Turquie d'accueillir une réunion de groupe d'experts sur le thème des "Questions monétaires, bancaires et de circulation des capitaux" spécifiées par le Plan d'action;
5. **Accueille** favorablement l'offre de la République du Sénégal d'organiser, en collaboration avec le Secrétariat général de l'OCI, le CRSEFPI, le CIDC, la BID et le Bureau de coordination du COMCEC, un atelier régional sur le Plan d'action à l'intention des États membres africains et recommande que des ateliers similaires soient organisés dans d'autres régions et sous-régions de l'OCI;
6. **Invite** les Etats membres à accueillir les réunions sectorielles et intersectorielles dans d'autres domaines de coopération fixés par le Plan d'action;
7. **Note** avec satisfaction que la sixième Foire islamique commerciale s'est tenue avec succès du 22-27 octobre 1996, à Jakarta, République d'Indonésie, conjointement avec la troisième Réunion du secteur privé;
8. **Accueille** avec satisfaction l'offre de la République du Liban d'abriter la septième Foire islamique commerciale en 1998;
9. **Invite** les Etats membres à continuer de participer activement aux foires islamiques commerciales;
10. **Exhorte** les pays membres qui n'ont pas encore signé et/ou ratifié les divers statuts et accords de coopération économique mis au point ou conclus dans le cadre de l'OCI, de le faire dans les meilleurs délais;
11. Réitère la nécessité de réexaminer périodiquement le Plan d'action en tenant compte de l'évolution rapide de l'économie mondiale;
12. **Demande** aux États membres d'accorder l'attention qui leur est due aux conclusions du Sommet mondial de l'alimentation qui se tiendra à Rome, dans leurs efforts de promotion de la coopération entre eux dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural du Plan d'action;
13. **Exhorte** les États membres qui participeront à la Réunion ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Singapour du 9 au 13 décembre 1996, à engager les consultations nécessaires dans le cadre d'une réunion

de leurs délégations, pour coordonner leur position sur les questions qui seront examinées avec l'assistance technique de la BID;

14. **Demande** également au Secrétariat général de l'OCI, au Bureau de coordination du COMCEC et à la BID de proposer au Comité de suivi de la treizième Session du COMCEC de créer un mécanisme permanent pour faciliter les consultations entre les États membres afin de convenir d'une attitude commune lors des futures réunions de l'OMC.

Société islamique d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation (SIAICE)

15. **Prend note** avec satisfaction des rapports présentés par le Secrétariat général de l'OCI, la BID et la CICI;

16. **Exprime** ses remerciements et son appréciation à la BID pour les efforts qu'elle a déployés pour assurer la création de la SIAICE;

17. **Apprécie** les efforts déployés par la direction de la SIAICE pour garantir le bon fonctionnement du système et encourage l'organisation d'autres séminaires d'information sur les opérations de la Société à l'intention des États membres;

18. **Prend note** que les membres de la SIAICE sont au nombre de quinze et que six pays sont en voie de terminer les formalités d'adhésion;

19. **Appelle** les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier les Statuts de la Société et à souscrire leurs parts respectives à son capital afin que l'aire la plus vaste possible des pays de l'OCI puisse en bénéficier;

Coopération entre les secteurs privés des États membres de l'OCI

20. **Prend note** avec satisfaction du rapport soumis par la CICI sur la troisième Réunion du secteur privé, qui révèle une tendance positive quant au nombre de pays participants, des transactions conclues et des projets de coentreprises retenus suite aux contacts bilatéraux et multilatéraux établis;

21. **Exprime** ses remerciements et sa satisfaction au gouvernement de la République d'Indonésie et à la Chambre indonésienne de commerce pour avoir accueilli et organisé la troisième Réunion du secteur privé, en

collaboration avec le Secrétariat général de la Chambre islamique, du 21 au 23 Octobre 1995, à Jakarta, conjointement avec la sixième Foire islamique de commerce;

22. **Apprécie** les efforts que déploie la CICI pour organiser annuellement des réunions du secteur privé avant les sessions du COMCEC et recommande de poursuivre ces efforts;

23. **Prend note** avec appréciation des recommandations contenues dans le rapport de la troisième Réunion du secteur privé où des contacts bilatéraux et multilatéraux ont pu être établis;

24. **Encourage** les fédérations ou chambres de commerce et d'industrie des pays membres, à définir un cadre visant à renforcer la coopération avec la Chambre islamique et la participation à ses programmes pour promouvoir le commerce et l'investissement dans les pays islamiques;

25. **Apprécie** l'offre de la République islamique du Pakistan d'accueillir la quatrième Réunion du secteur privé et lance un appel aux représentants du secteur privé des États membres pour qu'ils participent activement à cette réunion;

26. **Apprécie** l'offre de la République d'Ouganda d'abriter l'une des prochaines réunions du secteur privé;

Projet de Statuts de l'Organisation de normalisation et de métrologie des pays islamiques (ONMPI)

27. **Prend note** avec-satisfaction que le projet de Statuts a été finalisé au cours de la Réunion du Groupe d'experts sur la normalisation, tenue à Istanbul les 3 et 4 septembre 1996:

28. Révise le titre desdits Statuts de sorte qu'il devienne: "Statuts de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques";

29. **Prie** le Secrétariat général de l'OIC de communiquer le projet de Statuts aux États membres pour obtenir leur approbation de le soumettre à la treizième Session du COMCEC pour adoption;

Echange de vues sur les questions économiques mondiales d'intérêt commun pour les États membres de l'OCI:

Expérience des États membres de l'OCI en matière de privatisation

30. **Prend note** des recommandations contenues dans le Rapport de l'Atelier sur la privatisation dans les pays de l'OCI tenu à Bhurban, République islamique du Pakistan les 19 et 20 octobre 1996, et organisé par le CRSEFPI, en collaboration avec la Commission de privatisation du Pakistan;

31. **Exprime** ses remerciements et son appréciation au CRSEFPI, à la BIRD et à la CNUCED pour la préparation et la soumission de rapports sur les divers aspects des expériences de privatisation, à l'échelle des États membres et à l'échelle internationale, et sur les leçons à en tirer;

32. **Convient**, suite à un long débat sur la question, que le succès des programmes de privatisation dépend des facteurs suivants:

- (i) Un ferme engagement politique appuyé par une campagne de sensibilisation efficace.
- (ii) La promotion de la stabilité macro-économique, le respect du droit à la propriété et la création d'un environnement économique favorable.
- (iii) Une capacité institutionnelle performante appuyée par des ressources et un savoir-faire adéquats.
- (iv) Une agence centralisée capable de mettre en oeuvre une méthodologie uniforme pour éviter tout double emploi et assurer l'utilisation optimale des ressources.
- (v) Une stratégie et un plan directeur de privatisation visant au renforcement de l'engagement à l'égard du programme et de la crédibilité de ce dernier et à l'élimination systématique de toute entrave, dans le cadre d'un programme de réforme de vaste échelle et d'un développement économique viable.
- (vi) La transparence du processus pour motiver les investisseurs nationaux et internationaux, accroître la légitimité du programme et garantir l'optimisation des prix par la

dissémination de l'information et par l'établissement de bons critères d'évaluation et d'estimation.

(vii) Des systèmes de motivation adéquats bien conçus et appliqués rapidement pour résoudre les problèmes liés à l'emploi et à la main d'oeuvre.

(viii) Des lignes directrices à l'intention de la fonction publique pour garantir les intérêts des consommateurs, gouvernements et investisseurs.

33. **Invite** les États membres de l'OCI à continuer à mettre en commun les résultats de leurs expériences de privatisation et à coopérer dans le cadre des programmes suivants:

- a) Coopération technique.
- b) Organisation d'ateliers entre les administrations de privatisation.
- c) Assistance technique pour appuyer les programmes de privatisation dans les pays les moins développés.
- d) Promotion de l'échange d'informations entre les États membres de l'OCI en exploitant les facilités existantes telles que l'OCI-IS NET.

Questions organisationnelles

34. **Approuve** la tenue de la treizième Réunion du Comité de suivi et de la treizième Session du COMCEC à Istanbul, respectivement du 10 - 12 mai et du 1 - 4 novembre 1997.

35. **Décide** que le thème: "Conséquences des groupements économiques et en particulier de l'Union européenne sur les économies des États membres" fasse l'objet de séances d'échanges de vues à organiser au cours de la treizième Session du COMCEC et encourage le CRSEFPI et les autres institutions concernées de l'OCI à organiser un atelier sur ce thème, avant la treizième Session du COMCEC;

36. **Demande** au Comité de suivi à sa treizième Réunion d'élaborer le projet d'ordre du jour de la treizième Session du COMCEC et de

recommander d'autres thèmes pour les séances d'échange de vues des futures sessions du COMCEC;

37. **Prie** le CRSEFPI et le CIDC de soumettre aux prochaines sessions du COMCEC un rapport sur les développements économiques qui surviennent dans le monde avec référence spéciale aux États membres

38. **Demande** au Secrétariat général de l'OCI de communiquer les dates de la treizième Session du COMCEC et de la treizième Réunion du Comité de suivi aux États membres;

-12-

**RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

Original : Anglais

**RÉSOLUTION (2)
SUR LES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE EN FAVEUR DE CERTAINS PAYS**

(Istanbul, 12-15 novembre 1996)

La douzième Session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la Conférence islamique (COMCEC), réunie du 12 au 15 novembre 1996, à Istanbul,

A. Assistance économique en faveur de l'Etat de Palestine

Rappelant les résolutions adoptées par les Sommets islamiques en faveur du peuple Palestinien,

Rappelant en outre les précédentes résolutions adoptées par le Comité Permanent en sa Neuvième Session, aux réunions ministérielles et aux réunions d'autres comités,

Rappelant en outre les résolutions de la 23ème Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères en faveur de l'Etat de Palestine,

Notant avec un profond intérêt le rôle que joue l'Autorité nationale palestinienne dans les régions palestiniennes autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie en vue d'améliorer les conditions de vie du peuple palestinien et redresser l'économie nationale,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Salue** les efforts déployés par l'Autorité nationale palestinienne dans les régions palestiniennes autonomes afin de reconstruire ce qui a été détruit suite à l'occupation, dans le cadre des efforts entrepris pour fonder et consolider l'économie nationale palestinienne;

3. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres au peuple palestinien pour qu'il puisse fonder son économie nationale dans les régions autonomes de la bande de Gaza et en Cisjordanie;
4. **Demande** d'octroyer rapidement l'assistance nécessaire et approuvée par les Etats membres et organes de l'OCI concernés pour aider l'Autorité nationale palestinienne et le peuple palestinien à fonder son économie nationale et à consolider ses institutions nationales;
5. **Réaffirme** les résolutions précédentes visant à accorder toute forme de soutien, d'appui et d'assistance économiques, techniques, matériels et moraux au peuple palestinien et à son Autorité nationale, et **EXHORTE** d'accorder un traitement préférentiel aux produits palestiniens exportés concernant l'importation et l'exemption de taxes et de droits de douane;
6. **Invite** les hommes d'affaires et les investisseurs des pays membres de l'OCI à contribuer à la mise en oeuvre de projets économiques, industriels et agricoles et de logement dans les territoires autonomes en faveur de l'édification de l'économie nationale, et à aider l'autorité nationale palestinienne et ses institutions à mettre en application ses programmes de développement durant la prochaine période de transition dans tous les domaines économique, social et de la santé;
7. Compte tenu des obstacles imposés par Israël à la main-d'oeuvre palestinienne, **exhorte** les Etats membres de l'OCI à assurer des possibilités d'emploi à cette main-d'oeuvre, de sorte à améliorer les conditions économiques et sociales du peuple palestinien et à éliminer le chômage;
8. Les Etats membres de l'OCI **exhortent** à conclure des accords bilatéraux avec l'OLP et son autorité nationale, dans les domaines économique, commercial et social, en vue d'améliorer la situation économique et sociale du peuple palestinien sur son sol national.

9. **Invite** le Secrétaire Général de l'OCI à poursuivre les efforts en vue de la mise en oeuvre des précédentes résolutions concernant l'appui à l'Etat de Palestine et à faire rapport à la prochaine session du COMCEC, sur les progrès accomplis à cet effet.

B. Assistance économique en faveur du Liban

Compte tenu des difficultés que rencontre le Liban suite à l'occupation israélienne persistante d'une partie de son territoire au Sud et de la Bekaa occidentale et suite à la poursuite des agressions israéliennes et des attaques contre les villes, villages et institutions publiques libanaises qui ont abouti au massacre de civils, au déplacement de centaines de milliers d'entre eux et à des dégâts matériels atteignant des centaines de milliers de dollars,

Conscient de la nécessité impérieuse pour le Liban de mobiliser les fonds nécessaires à la reconstruction, à la remise en état de l'infrastructure et au développement des secteurs économiques,

Apprécient les efforts déployés par les autorités libanaises pour assurer par tous les moyens possibles, y compris les donations et les prêts, le financement nécessaire à son programme de reconstruction et de développement économique,

1. **Exprime** son appréciation de l'aide consentie par certains pays membres et par les organes concernés de l'OCI;
2. **Réaffirme** ses précédentes résolutions visant à accorder une assistance financière, économique et humanitaire au Liban, compte tenu de ses besoins dans les domaines économique, technique et de la formation.
3. **Réitère et réaffirme** l'appel lancé par la vingt-deuxième Conférence islamique des Ministres des affaires étrangères à la communauté internationale l'invitant à contribuer au Fonds international pour la reconstruction du Liban afin de le rendre plus performant;
4. **Invite** les États membres de l'OCI et toutes les Organisations internationales et régionales à octroyer toute forme d'assistance matérielle et financière urgente au Liban pour lui permettre de reconstruire ce qu'Israël a détruit et pour appuyer la résistance libanaise dans les régions occupées par Israël.

C. Assistance économique en faveur de l'Albanie

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Exprime** son ferme appui au peuple albanais qui est confronté à de grandes difficultés économiques dans la phase actuelle de sa transition vers l'économie de marché;
3. **Exhorte** les Etats membres de l'OIC, les institutions islamiques et les organisations internationales à accorder une assistance économique généreuse au gouvernement albanais afin qu'il puisse exécuter avec succès son programme de développement.

D. Assistance économique en faveur de l'Ouganda

Consciente que le gouvernement de la République d'Ouganda subit en ce moment de graves contraintes compte tenu de ses maigres ressources face à l'afflux important de réfugiés des pays avoisinants qui fuient leurs pays,

Reconnaissant que l'Ouganda abrite à présent un grand nombre de réfugiés qui augmentera graduellement si la situation instable s'aggrave,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Invite** les Etats membres et les organisations internationales à accorder d'urgence leur aide financière et économique à l'Ouganda afin de permettre à ce pays de faire face au problème des réfugiés et autres séquelles connexes;
3. **Demande** que cette résolution soit maintenue à l'Ordre du jour du COMCEC jusqu'à ce que ce problème soit résolu.

E. Assistance économique en faveur de l'Afghanistan

Tenant compte du fait que l'Afghanistan subit actuellement de graves contraintes du fait de la guerre qui y fait rage depuis 17 ans,

Notant que près de 70 à 85 pour cent de son infrastructure économique et sociale a été détruite,

Consciente que plus d'un million et demi d'Afghans ont été tués, près d'un million et demi handicapés et plus de cinq millions obligés de fuir leurs foyers,

Reconnaissant qu'environ dix millions de mines ont été plantées dans diverses régions du pays,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Exhorte** les Pays membres à accorder une assistance à l'Afghanistan pour l'aider à résoudre ses problèmes.

F. Assistance économique en faveur de la Somalie

Gravement préoccupée par la situation critique en Somalie et soucieuse de voir l'ordre et la paix rétablis dans ce pays frère,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Lance** un appel aux Etats membres de l'OIC afin qu'ils consentent, à titre urgent, une assistance matérielle et autre à la Somalie afin de mettre fin aux souffrances humaines dans ce pays musulman;
3. **Rend hommage** aux Etats membres qui accordent déjà leur assistance au peuple Somalien.

G. Assistance économique en faveur du Kirghizistan

Rappelant la résolution N° 18/23-E de la 23ème Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères,

Exprimant sa compréhension quant à la situation prévalant en République de Kirghizistan suite à son accession à l'indépendance et à la souveraineté,

Considérant les difficultés économiques que connaît le pays au cours de cette période de transition vers le système d'économie de marché,

Exprimant sa sympathie au peuple frère de la République du Kirghizistan suite aux conséquences des catastrophes naturelles qui ont frappé ce pays affectant ainsi sa situation socio-économique:

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Lance un appel** à tous les musulmans et à toutes les Institutions financières islamiques, les invitant à aider généreusement la République du Kirghizistan à faire face aux difficultés économiques auxquelles ce pays est confronté et ce, soit au plan bilatéral, soit à travers les Organisations multilatérales ou autres organisations régionales afin de leur permettre d'exécuter leurs programmes économiques;
3. **Exhorte** la Banque islamique de Développement à accroître son assistance financière et technique au Kirghizistan.
4. **Demande** au Secrétaire général d'assurer le suivi de cette question et de faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et au COMCEC.

H. Assistance économique en faveur de l'Azerbaïdjan

Rappelant les Résolutions adoptées par les vingt-et-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième Conférences islamiques des Ministres des

Affaires étrangères concernant la situation qui prévaut en Azerbaïdjan suite à l'agression perpétrée par l'Arménie,

Réaffirmant l'entière solidarité des membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan en cette période grave et très critique de son Histoire,

Exprimant sa profonde préoccupation quant à la poursuite de l'agression contre l'Azerbaïdjan par l'Arménie laquelle, visant des gains territoriaux, a occasionné d'énormes pertes en vies humaines et en biens,

Considérant les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies concernant le conflit,

Déplorant les hostilités arméniennes dans la région du Haut Karabakh en Azerbaïdjan suivies par l'occupation de 20 pour cent du territoire d'Azerbaïdjan qui ont obligé près d'un million de citoyens Azéris à fuir leurs foyers en raison des attaques brutales et des violations flagrantes des droits de l'homme accompagnant cette agression,

Attachant une importance primordiale à l'évacuation des territoires azéris occupés et le retour des réfugiés à leurs foyers,

Reconnaissant la nécessité de faire preuve, en termes plus concrets, de la solidarité des Etats membres de l'OCI avec le Gouvernement et le peuple d'Azerbaïdjan,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;
2. **Exhorte** la communauté internationale à déployer des efforts sérieux et concrets et à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin à l'occupation des territoires azerbaïdjanais par les forces arméniennes et assurer leur retrait inconditionnel aux fins de recouvrer l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan;

3. **Lance un appel** aux Etats membres et aux institutions islamiques pour accorder au Gouvernement d'Azerbaïdjan l'assistance économique dont il a besoin à titre urgent afin d'atténuer les souffrances du peuple Azéri;
4. **Prie** instamment les organisations internationales de poursuivre l'octroi d'une assistance humanitaire et financière à l'Azerbaïdjan.

I. Assistance économique en faveur de la Bosnie Herzégovine

Guidée par les principes et objectifs de la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique qui mettent l'accent sur les objectifs et la destinée communs des peuples de la Oummah ainsi que leur engagement à consolider la paix et la sécurité internationales,

Rappelant les précédentes résolutions adoptées par l'OCI, exprimant l'entière solidarité de ses Membres avec le Gouvernement et le peuple de la Bosnie Herzégovine qui sont victimes des agressions des Serbes,

Tenant compte en outre des résolutions adoptées par les sessions extraordinaires de la Conférence Islamique des Ministres des Affaires étrangères relatives à la situation en Bosnie Herzégovine tenues à Istanbul et à Djeddah, par les Réunions Ministérielles extraordinaires tenues à Islamabad et par la vingt-et-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième Conférences Islamiques des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI tenue à Karachi, Casablanca et Conakry respectivement et à la septième Conférence islamique au Sommet,

Se félicitant et appuyant l'accord de paix Dayton-Paris signé le 14 décembre 1996,

Exprimant son appréciation concernant les travaux du Groupe de mobilisation de l'assistance pour la Bosnie-Herzégovine, créé en 1995 au cours de la réunion de Kuala Lumpur du Groupe de contact des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'OCI pour assurer une assistance humanitaire et économique en vue de projets concrets de réhabilitation et de reconstruction en Bosnie-Herzégovine,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Appelle** les Etats membres, les institutions islamiques et autres donateurs à consentir de généreuses donations ainsi qu'une assistance financière pour une rapide mise en oeuvre du Programme de la BID visant à l'octroi d'une assistance humanitaire en faveur du Gouvernement et du peuple de la Bosnie Herzégovine pour la reconstruction du pays;
3. **Lance** également un appel aux États membres pour qu'ils participent et contribuent activement à la troisième Conférence des donateurs en faveur de la Bosnie Herzégovine à Bruxelles au début de 1997;
4. **Exprime** son appréciation de l'assistance accordée par les Etats membres de l'OIC et des efforts louables des organes islamiques et autres institutions humanitaires internationales qui accordent leur appui et leur assistance aux victimes du conflit en Bosnie Herzégovine;
5. **Appelle** la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour mettre en oeuvre rigoureusement l'Accord de paix Dayton-Paris et, en particulier, de créer les conditions propices au libre retour des réfugiés à leurs foyers, et à accorder l'appui et l'assistance économique requis pour assurer la réhabilitation et la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine;
6. **Demande** que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Bosnie Herzégovine soient préservées et protégées à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

J. Assistance économique en faveur de la Guinée

Rappelant la résolution 12/7-E(IS) de la septième Conférence islamique au Sommet et la résolution 12/22-E de la vingt-deuxième conférence islamique des ministres des Affaires étrangères,

Gravement préoccupée par les conséquences négatives des effets des conflits du Libéria et de la Sierra Leone sur l'économie, la sécurité et l'environnement en République de Guinée, du fait de l'afflux sur les territoires guinéens de réfugiés de ces pays,

Ayant pris note des recommandations de la dix-neuvième Session de la commission islamique pour les affaires économiques, culturelles et sociales,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur cette question:

1. **Lance un appel** pressant à la communauté internationale et aux Etats membres pour qu'ils fournissent une assistance financière et matérielle substantielle à la République de Guinée et à la République de Sierra Leone pour leur permettre de faire face à cette situation difficile créée par la présence sur son territoire des centaines de milliers de réfugiés, à cause de l'extension du conflit armé du Libéria à la Sierra Leone et de l'afflux croissant en Guinée de réfugiés, dont la plupart sont musulmans, en provenance du Libéria et de la Sierra Leone;
2. **Souligne**, la nécessité d'une telle assistance pour permettre d'organiser efficacement le retour des réfugiés dans leurs pays respectifs;
3. **Lance un appel** à la Banque islamique de développement pour qu'elle accorde une assistance financière sous forme de subvention ou de prêts à des conditions favorables à la République de Guinée pour lui permettre de réaliser des infrastructures sociales nécessaires au profit de ces réfugiés et de réduire la dégradation de l'environnement résultant de cette présence humaine massive.
4. **Demande** au Secrétaire général à suivre la mise en oeuvre de cette résolution et à en faire rapport à la vingt-quatrième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères.

K. Assistance économique en faveur de la Sierra Leone

Rappelant la résolution pertinente de la vingt-unième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères,

Rappelant également les résolutions N° 57/19-P et N° 9/20-E adoptées respectivement par les dix-neuvième et vingtième Conférences islamiques des ministres des affaires étrangères,

Considérant que l'aggravation du conflit armé en Sierra Leone a pris une tournure plus sérieuse et plus importante que prévue, entraînant ainsi des pertes humaines et matérielles systématiques, la perturbation des activités économiques et le déplacement de la tranche la plus productive de la population locale, y compris celle des zones minières, ce qui a eu pour résultat une perte totale des revenus tant pour le gouvernement que pour l'ensemble du secteur privé,

Prenant note des dépenses énormes encourues par le gouvernement pour la poursuite de la guerre et qui s'élèvent à 700.000\$ E.U. par mois,

1. Lance un appel urgent à la communauté internationale et aux États membres pour qu'ils apportent une aide financière et matérielle substantielle à la République de Sierra Leone afin qu'elle puisse faire face à cette situation critique née du conflit armé et de l'afflux ininterrompu de réfugiés, musulmans pour la plupart, venant du Libéria et de personnes déplacées à l'intérieur de la Sierra Leone;
2. **Exhorte** les États membres et la communauté internationale à fournir à la Sierra Leone une aide d'urgence afin qu'elle puisse d'une part atténuer les souffrances de plus d'un million de personnes déplacées et autres réfugiés Sierra Léonais vivant dans les pays limitrophes d'Afrique occidentale, et, d'autre part, entreprendre le programme matériel de réhabilitation et de reconstruction;
3. **Demande** au Secrétaire général de suivre la mise en oeuvre de cette résolution et d'en rendre compte lors de la prochaine Conférence islamique des ministres des affaires étrangères.

L. Assistance économique en faveur du peuple cachemiri

Ayant pris connaissance des résolutions de la vingt-troisième Conférence islamique des ministres des affaires étrangères, tenue à Conakry en 1995,

Ayant pris note de la résolution adoptée sur cette question par le Septième Sommet islamique tenu à Casablanca, Royaume du Maroc, du 13 au 15 décembre 1994,

Rappelant la résolution N° 8/22-P de la Vingt-deuxième Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères,

Ayant pris note du rapport du Secrétaire général sur cette question:

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Lance un appel** aux Etats membres et aux institutions islamiques telles que le Fonds de solidarité islamique et autres donateurs pour qu'ils accordent une assistance humanitaire généreuse au peuple cachemiri;
3. **Invite** le Secrétariat général à suivre la question et à faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères.

M. Assistance économique en faveur de la République du Yémen

Ayant pris connaissance des recommandations de la vingtième session de la Commission islamique pour les Affaires économiques, culturelles et sociales tenue à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, en septembre 1995,

Tenant compte des difficultés économiques que rencontre la République du Yémen, suite à la réunification du Yémen, et aux pertes énormes causées par la tentative de sécession avortée en juin 1994,

Se félicitant des efforts fournis par le gouvernement yéménite dans le cadre de la reconstruction de ce qui a été détruit par la guerre et du développement de l'économie nationale,

Tenant compte par ailleurs des lourdes responsabilités qui incombent au gouvernement yéménite en matière d'accueil des réfugiés en provenance des pays africains voisins,

Rappelant que le Yémen est l'un des pays les moins développés,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OIC;
2. **Invite** les Etats membres de l'OIC, ainsi que toutes les Organisations internationales et régionales à accorder toutes formes d'assistance économique pour aider le gouvernement yéménite à reconstruire ce qui a été détruit par la guerre de sécession et APPUIE ses efforts en faveur du développement.

N. Assistance économique en faveur des États membres victimes de la sécheresse et de catastrophes naturelles

Notant avec préoccupation la grave situation découlant de la sécheresse, de la désertification et des catastrophes naturelles, ses effets néfastes sur les conditions socio-économiques, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, des infrastructures économiques et sociales et des services publics,

Ayant pris note avec satisfaction des efforts de certains Etats membres et de la Banque islamique de Développement qui ont offert et continuent d'offrir une assistance technique et financière et une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles,

Pleinement consciente du fait que les Etats membres sinistrés, qui font partie des pays les moins avancés, ne peuvent supporter individuellement le fardeau de plus en plus lourd des campagnes de lutte contre la sécheresse et la désertification et de la mise à exécution de grands projets connexes,

Ayant pris connaissance du rapport et recommandations de la vingtième session de la Commission islamique pour les affaires économiques, culturelles et sociales:

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;
2. **Exprime** sa gratitude aux Etats membres qui ont fourni et continuent d'apporter leur assistance, ainsi qu'une aide alimentaire aux Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles;
3. **Lance un appel** à la Communauté internationale pour qu'elle aide les Etats membres victimes de la sécheresse et des catastrophes naturelles;
4. **Appelle** les Etats membres à accorder une assistance aux pays de l'OCI membres de l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement et la lutte contre la sécheresse (IGAAD), en vue de leur permettre de surmonter la situation difficile qui les menace.

O. Assistance économique en faveur des pays sahéliens africains affectés par la désertification, la sécheresse et l'invasion des criquets pèlerins

Ayant pris connaissance de la résolution N°27/IS-P de la Septième Conférence islamique au Sommet sur la solidarité islamique avec les peuples du Sahel,

Tenant compte de l'urgence de l'exécution du programme OCI/CILSS/BID en faveur du Sahel, qui serait compromis s'il n'était pas exécuté dans les meilleurs délais,

1. **Exprime** sa profonde appréciation de l'assistance accordée par certains Etats membres et les organes concernés de l'OCI;

2. **Prie** les Etats membres d'accorder une aide d'urgence aux pays sahéliens africains pour leur permettre de faire face aux déficits alimentaires et aux invasions des criquets pèlerins dans la région;
3. Exprime son **appréciation** au Secrétariat général de l'OIC, au CILSS et à la BID pour les efforts fournis en vue de préparer et de finaliser le programme OIC/CILSS/BID en faveur du Sahel;
4. **Réaffirme** la nécessité d'accorder toute l'importance qu'elle mérite à la mise en oeuvre rapide du programme spécial OIC/CILSS/BID en faveur des populations sahéliennes;
5. **Lance un appel** pressant aux Etats membres pour qu'ils contribuent généreusement et de manière substantielle au financement du programme OIC/CILSS/BID en faveur des populations sahéliennes, pour concrétiser la solidarité du monde islamique avec ces populations, atténuer leurs souffrances et contribuer à assurer un développement durable de la région du Sahel.
6. Note avec satisfaction l'offre de l'Etat du Koweït d'abriter la réunion du groupe d'experts chargé d'étudier le financement du nouveau programme pour le Sahel, en novembre 1996;
7. **Demande** au Secrétariat général d'assurer le suivi la question et d'en faire rapport à la Conférence islamique des Ministres des Affaires étrangères et au COMCEC.

-13-

**DISCOURS DE S.E. DR HAMID AL-GABID
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

(Istanbul, 15 novembre 1996)

Original : Français

**DISCOURS DE S.E. DR. HAMID AL-GABID
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION
DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE
À LA SÉANCE DE CLÔTURE
(Istanbul, 15 novembre 1996)
Bismillahi Arrahmani Arrihimi**

Honorable Président,
Excellences,
Messieurs les délégués
Mesdames et messieurs,

Assalamaou Alaikom wa Rahmatoullahi wa Barakatouhou

Monsieur le Président,

C'est pour moi un honneur et un privilège de m'adresser à la présente séance de clôture de la douzième session du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) qui a connu un succès éclatant. Je voudrais tout d'abord exprimer à Votre Excellence toute ma gratitude pour la sage orientation, le soutien inébranlable et l'inspiration intarissable que le COMCEC n'a cessé de recevoir de la présidence depuis sa création. Votre présence parmi nous est un encouragement pour tous.

J'aimerais également féliciter les honorables délégués pour leur participation active aux délibérations qui a beaucoup contribué au bon déroulement de la réunion. Mes remerciements et mes félicitations vont également au gouvernement de la République de Turquie pour l'hospitalité généreuse qui nous a été accordée depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Monsieur le Président,

Le COMCEC demeure l'architecte qui conceptualise les différents programmes et projets de coopération entre

les Etats membres de l'OCI dans le domaine du développement économique et le principal outil permettant de contrôler la mise en oeuvre de ces programmes conçus pour promouvoir la coopération économique inter-islamique, ce qui donne la mesure des lourdes responsabilités qui lui incombent. Les résultats positifs de cette session du COMCEC sont une illustration éloquente de la compétence et de l'efficacité du Comité.

Au cours des quatre derniers jours, les distingués délégués ont eu à examiner et à discuter en profondeur les différents points à l'ordre du jour à propos desquels ils ont fait des recommandations et adopté un certain nombre de résolutions. Par ailleurs, la récente initiative sur l'organisation d'échanges de vues pendant les sessions du COMCEC sur certains développements internationaux revêtant un intérêt particulier et sur leurs conséquences pour le développement des pays islamiques, a fourni aux Etats membres l'opportunité tant souhaitée, de réfléchir ensemble sur une stratégie appropriée en vue d'y faire face. De même, les discussions sur les expériences de la privatisation dans les Etats membres ont été fort enrichissantes.

La session du COMCEC qui s'achève a par ailleurs permis de faire le bilan de différentes actions entreprises dans le cadre général des activités du Comité et de passer en revue la mise en oeuvre du Plan d'action visant à renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres. A cet égard, je voudrais souligner l'importance des réunions sectorielles de groupes d'experts dans le processus de mise en oeuvre du Plan d'action.

Monsieur le Président,

Il est heureux que le travail entrepris, sous les auspices du COMCEC pour l'élaboration d'un projet de statuts de l'Organisation des Normes et de Métrologie pour les pays islamiques (SMOIC), a été parachevé avec la finalisation des statuts par la présente session. Il s'agit d'un acquis de plus en matière d'instruments juridiques visant à encourager une coopération économique plus étroite entre les Etats membres.

La pratique consistant à organiser une cérémonie spéciale au cours des sessions du COMCEC pour permettre aux Etats membres de signer les statuts et les accords déjà adoptés par la CIMAE en vue de stimuler la coopération économique entre les états membres, s'est avérée fort utile. Je saisis cette occasion pour inviter les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à signer et à ratifier ces accords dans les meilleurs délais possibles.

Monsieur le Président,

La Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation est devenue opérationnelle. J'adresse mes chaleureuses félicitations à la Banque islamique de développement pour le lancement de cette entreprise.

Il est également réconfortant de constater que l'idée de rapprochement des secteurs privés des Etats membres, trouve un écho favorable dans les réunions du secteur privé et les foires islamiques des activités du COMCEC. Trois réunions du secteur privé et six foires islamiques ont été organisées avec succès, avec la collaboration de la

Chambre islamique,, du Centre islamique pour le développement du commerce et des Chambres de commerce et d'industrie des pays hôtes respectifs.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis, pour conclure, de remercier et de féliciter sincèrement le bureau de coordination du COMCEC et le Centre d'Ankara pour toutes les dispositions prises pour la tenue de la présente session. Permettez-moi également de réitérer mes remerciements au gouvernement et au peuple de la République de Turquie et à tous ceux qui ont, directement ou indirectement, contribué au succès de la douzième session du Comité Permanent pour la coopération économique et commerciale de nos Etats.

Je vous remercie

Wassalamou Alaikom wa Rahmatoullahi wa
Barakatouhou.

-14-

**DISCOURS DE S.E. EDMOND MOMPEA MBIO
SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE
LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

(istanbul, 15 novembre 1996)

Original : Français

**DISCOURS DE S.E. EDMOND MOMPEA MBIO
SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE
LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

(Istanbul, 15 novembre 1996)

Excellence le Président de la République de Turquie et Président du COMCEC,
Excellence le Vice-Premier ministre de la République de Turquie,
Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'OCI,
Honorables délégués,

C'est pour moi un réel plaisir et un insigne honneur de prendre la parole au nom de toutes les délégations ici présentes, pour transmettre au gouvernement et au peuple frère de Turquie, nos sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés depuis notre arrivée dans cette belle et historique cité d'Istanbul.

La dimension de cette hospitalité ne peut se mesurer qu'à la hauteur du rôle que votre grand peuple a joué dans l'édification et le rayonnement de la civilisation islamique. Nous vous en sommes reconnaissants.

Notre gratitude s'adresse tout particulièrement à S.E. Monsieur Süleyman DEMIREL, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC pour les efforts inlassables qu'il déploie en vue de la promotion et de la diversification de la coopération économique et

commercial entre les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Excellence Madame le Vice-Premier ministre,
Honorables délégués,

Les onze précédentes sessions du COMCEC, tenues en cette même ville d'Istanbul, ont donné des résultats perceptibles dans la promotion de la coopération entre nos pays. Et aujourd'hui, au moment où nous sommes sur le point de regagner nos pays respectifs, nous sommes conscients qu'une pierre de plus a été apportée à notre édifice commun qui est la création d'un espace vital et viable pour la Oummah islamique. Les grands changements intervenus sur la scène politique et économique internationale avec le triomphe de l'idéologie libérale et la suprématie de l'économie du marché, ont mis à rudes épreuves les économies des États, et plus particulièrement celles des États à économie faible.

Ces changements couplés à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont donné une nouvelle impulsion à la politique de regroupement qui apparaît de nos jours comme le seul palliatif aux effets néfastes de cette évolution.

Nos économies si durement éprouvées par ces bouleversements, se doivent de relever le défi de la compétitivité à travers une restructuration en profondeur, se traduisant dans les faits par le désengagement de l'État des divers circuits de production et de distribution.

Pour ce faire, et dans le souci de réduire les risques d'échec, le COMCEC a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de ses sessions un point relatif aux échanges de vue entre les États sur leurs expériences en la matière. Nous saluons cette initiative du COMCEC qui, à coup sûr nous édifiera.

Je voudrais saluer ici, au nom de toutes les délégations présentes, la brillante intervention de Monsieur le Premier Ministre de Turquie, S.E. Monsieur ERBAKAN, pour une coopération plus intense et plus soutenue entre les pays islamiques et pour la disparition de toute barrière douanière entre les États.

A cet effet, je voudrais soutenir la proposition de S.E. le Dr. Hamid AL GABID, Secrétaire général de l'OCI, pour un rapprochement entre le COMCEC et le Centre d'Ankara pour des recherches de coopération plus approfondies.

Je ne terminerai pas mes propos sans réitérer nos hommages les plus respectueux à Monsieur le Président de la République de Turquie, Président en exercice du COMCEC pour son action très positive en faveur de la Oummah islamique.

Je demanderai aussi à mes collègues présents, d'applaudir le rôle important joué par le Secrétariat général de l'OCI, sous la direction éclairée de S.E. le Dr. Hamid AL GABID que nous tenons à féliciter très sincèrement.

Nos félicitations vont aussi à la BID, au CIDC, à la Chambre islamique pour tous les efforts accomplis pour mettre à la disposition des États, des outils de travail les plus performants.

Je vous remercie.

-15-

**DISCOURS DE CLÔTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

(Istanbul, 15 novembre 1996)

Original : Turc

**DISCOURS DE CLÔTURE DE S.E. SÜLEYMAN DEMIREL
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE
ET PRÉSIDENT DU COMCEC
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

(Istanbul, 15 novembre 1996)

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire général,
Honorables délégués,
Chers invités,

Nous venons de conclure avec succès une nouvelle session du COMCEC, ce comité que j'ai eu l'honneur de présider ces trois dernières années.

Je voudrais exprimer mes remerciements aux honorables délégués, à S.E. Hamid AL GABID, Secrétaire général du COMCEC, à la Banque islamique de développement, au Centre d'Ankara, à la Chambre islamique de commerce et d'industrie et à toutes les organisations représentées à cette session pour leurs efforts fructueux.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Nous nous sommes penchés au cours de cette session du COMCEC sur des questions importantes pour la promotion de la coopération économique et commerciale entre nos pays frères.

Le projet de création de l'Organisation de normalisation et de métrologie des pays islamiques en vue de laquelle nos experts ont oeuvré de longues années, est enfin parvenue à son stade final.

Cette institution est chargée de fonctions importantes telles que l'harmonisation des normes, ce qui pourrait autrement entraver le commerce entre les pays membres, et l'élaboration de nouveaux critères communs. Je pense que cette institution sera opérationnelle très bientôt.

Nous sommes également heureux de constater que la Société islamique d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation continue à oeuvrer au service des pays membres par le biais de diverses activités. Nous avons appris avec plaisir que cette société a déjà commencé à contribuer à la promotion du commerce et des investissements entre les pays membres. A cet effet, j'aimerais exprimer mon appréciation pour les efforts déployés par la Banque islamique de développement dont le rôle a été très bénéfique à ce sujet.

J'espère que les projets du COMCEC qui ne se sont pas encore matérialisés seront bientôt mis en oeuvre à l'instar de la Société islamique d'assurance de l'investissement et du crédit à l'exportation et le Plan de financement à plus long terme du commerce.

L'échange de vues sur les expériences des pays membres en matière de privatisation a été l'un des aspects importants de cette session. Les pays membres ont ainsi eu l'occasion de partager leurs expériences de privatisation, cette dernière étant devenue un instrument indispensable des politiques économiques de presque tous les pays orientés vers

l'économie de marché. Cet échange de vues a réaffirmé que l'objectif de la privatisation est de promouvoir à la fois une économie plus efficace et une forte volonté politique pour sa mise en oeuvre.

Ces consultations contribueront positivement, j'en suis sûr, à galvaniser le processus de privatisation dans les pays membres.

Je constate avec plaisir que "Les conséquences de groupements régionaux de coopération et de l'Union européenne sur les économies des pays membres", qui est une question d'actualité et d'intérêt, a été choisie comme thème des séances d'échanges de vues prévues en marge de la prochaine Session du COMCEC.

Je saisis également cette occasion pour exprimer ma satisfaction pour le succès de la troisième Réunion du secteur privé dans les pays islamiques et de la sixième Foire commerciale islamique, organisés à Jakarta au mois d'octobre dernier. J'aimerais à cette occasion en remercier le gouvernement d'Indonésie et la Banque islamique de développement.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Vous n'êtes pas sans savoir que les plans de coopération impliquant plusieurs pays requièrent de longues années pour porter leur fruit. Derrière chacun des nombreux systèmes de coopération économique qui ont été créés se cache une longue période de préparation et d'efforts laborieux. L'Union européenne en est un bon exemple. Mais

le volume des échanges commerciaux toujours faible entre les pays membres prouve, hélas, que notre coopération reste en deçà du niveau escompté. Votre dévouement dans la mise en oeuvre du Nouveau plan d'action pour la coopération économique, conformément à la Stratégie de coopération que nous avons adoptée, constituera la force motrice qui permettra à notre coopération d'atteindre le niveau souhaité.

Je voudrais affirmer une fois de plus à ce propos que la Turquie continuera à offrir son plein appui aux efforts de coopération des États islamiques et aux initiatives des pays frères qui aspirent au développement économique.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Vous n'ignorez certes pas que S.E. Dr. Hamid AL GABID, notre éminent Secrétaire général quitte l'OCI à la fin de cette année après avoir passé, avec succès, huit ans à la tête de cette Organisation.

Ses efforts et son labeur remarquables pour faire de l'Organisation de la Conférence islamique une plateforme importante jouissant d'une place de choix parmi les organisations internationales, ne seront jamais oubliés.

J'aimerais remercier et féliciter l'honorable Secrétaire général pour ses qualités d'homme d'état émérite et pour ses réalisations exceptionnelles au long de son mandat et lui souhaiter plein succès tant au Niger que sur la scène internationale.

C'est pour moi un plaisir de lui offrir cette souvenir en gage de notre gratitude pour sa contribution aux activités de l'Organisation de la Conférence islamique et du COMCEC.

Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Nous voici arrivés à la fin de notre Session. Je voudrais remercier toutes les délégations présentes pour leur contribution et leur transmettre ainsi qu'aux peuples islamiques frères, mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité.

Je tiens également à remercier les interprètes et le personnel administratif et d'appui pour leur assistance qui a largement contribué au succès de cette Session.

Je vous souhaite un bon voyage de retour et espère que vous garderez un très bon souvenir d'Istanbul.

Je déclare close la douzième Session du COMCEC.

